



Assemblée générale

Distr. générale
26 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 160 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
au Libéria**

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération au niveau régional	11
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	12
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	13
III. Exécution du budget	53
A. Ressources financières	53
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	54
C. Évolution des dépenses mensuelles	54
D. Autres produits et ajustements	55
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	55
F. Contributions non budgétisées	56



IV.	Analyse des écarts	56
V.	Situation financière de la Mission des Nations Unies au Libéria au 30 juin 2018	60
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre	61
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/296 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	61

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et l'objectif de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité, stabilité et action au niveau politique ; état de droit ; consolidation de la paix ; et appui).

L'exercice considéré a été marqué par des élections présidentielle et législatives et par l'accession au pouvoir, le 22 janvier 2018, d'un nouveau président, puis par la mise en place d'un nouveau gouvernement et le lancement du processus de planification du développement du Libéria. Le mandat de la MINUL a pris fin le 30 juin 2018. Le 30 juin 2018, la Mission avait achevé sa liquidation et sa clôture au Libéria. Au cours de l'exercice considéré, la MINUL, dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, a mené des missions de bons offices et des activités politiques visant à maintenir un climat propice à une transition pacifique. Elle a contribué au renforcement des capacités du Gouvernement hôte, facilité les préparatifs des élections et suivi de près toutes les étapes des opérations électorales.

Au cours de l'exercice considéré, la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 109,6 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,6 % (contre des dépenses d'un montant de 182,8 millions de dollars et un taux d'exécution de 97,7 % au cours de l'exercice 2016/17).

L'exécution du budget de l'exercice fait apparaître des dépenses inférieures aux prévisions au titre des militaires et du personnel de police (1,97 million de dollars), qui s'expliquent principalement par le rapatriement accéléré du personnel en tenue ; et des dépenses opérationnelles également plus basses que prévu (5,62 millions de dollars) en raison du moindre nombre d'heures de vol de la flotte de la Mission et de la fermeture plus rapide que prévu des camps. Cette sous-utilisation des crédits a été en grande partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du personnel civil (7,2 millions de dollars), imputables aux sommes plus élevées que prévu dues aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service ou de leur transfert vers un autre lieu d'affectation.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	22 433,9	20 466,9	1 967,0	8,8
Personnel civil	54 817,9	62 018,2	(7 200,3)	(13,1)
Dépenses opérationnelles	32 748,2	27 129,8	5 618,4	17,2
Total brut	110 000,0	109 614,9	385,1	0,4
Recettes provenant des contributions du personnel	4 676,2	5 081,3	(405,1)	(8,7)
Total net	105 323,8	104 533,6	790,2	0,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	52,8	52,8	–	–
Total	110 052,8	109 667,7	385,1	0,3

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés^a</i>	<i>Effectif prévu (moyenne)^b</i>	<i>Effectif réel (moyenne)^c</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	15	15	9	37,8
Contingents	419	354	305	14,0
Police des Nations Unies	50	47	37	20,9
Unités de police constituées	260	244	220	9,9
Personnel recruté sur le plan international	235	199	168	15,7
Personnel recruté sur le plan national	421	350	314	10,3
Volontaires des Nations Unies	125	100	90	10,0
Emplois de temporaire ^d				
Personnel recruté sur le plan international	–	1	1	–
Personnel recruté sur le plan national	–	2	2	–
Personnel fourni par des gouvernements	5	5	4	11,1

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Représente l'effectif moyen prévu, conformément au plan de réduction des effectifs présenté dans le budget de la MINUL pour l'exercice 2017/18 (A/71/847).

^c Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé/prévu, mois par mois.

^d Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 21 mars 2017 (A/71/847), s'élevait à 122 111 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 117 093 600 dollars) hors contributions volontaires en nature budgétisées (52 800 dollars). Il correspondait à un effectif maximal de 15 observateurs militaires, 419 membres des contingents, 50 membres de la police des Nations Unies, 260 membres d'unités de police constituées, 237 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 421 agents recrutés sur le plan national, dont 35 administrateurs, et 125 Volontaires des Nations Unies, ainsi que 5 membres du personnel fourni par des gouvernements, compte tenu du retrait progressif de cet effectif avant le 30 juin 2018, conformément à la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité.

2. Au paragraphe 58 de son rapport du 28 avril 2017 sur la question (A/71/836/Add.16), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 114 347 900 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

3. Dans sa résolution 71/304, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir et de répartir entre les États Membres un crédit d'un montant brut de 110 000 000 dollars (montant net : 105 323 800 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2017/18. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1509 (2003) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat de la MINUL pour l'exercice considéré a été défini dans la résolution 2333 (2016), par laquelle le Conseil a décidé de le proroger pour une dernière période qui prendrait fin le 30 mars 2018, et a prié le Secrétaire général d'achever avant le 30 avril 2018 le retrait de tout le personnel en tenue et de tout le personnel civil de la MINUL, à l'exception des personnes indispensables pour permettre sa liquidation. Le 30 juin 2018, la clôture de la MINUL avait été menée à bien.

5. Comme le Conseil de sécurité l'avait demandé dans sa résolution 2333 (2016), la Mission avait pour mandat d'aider le Gouvernement libérien à atteindre un objectif général : faire avancer le processus de paix national.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité, stabilité et action au niveau politique ; état de droit ; consolidation de la paix ; et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget (A/71/847). En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. L'exercice budgétaire a été divisé en deux périodes, l'une correspondant à l'exécution du mandat et au retrait de la Mission, du 1^{er} juillet 2017 au 30 avril 2018, et l'autre à la phase de liquidation, du 1^{er} mai au 30 juin 2018. La phase d'exécution du mandat et de retrait s'est caractérisée par l'achèvement du mandat de la Mission et le rapatriement de l'ensemble du personnel en tenue ainsi que la cessation de service ou la réaffectation du personnel civil, à l'exception d'une petite équipe chargée de la liquidation. Lors de la phase de liquidation, cette équipe a mené à terme toutes les principales activités requises, y compris la fermeture de tous les sites, la cession des actifs de la Mission et les tâches administratives liées à la cessation de service du personnel. Elle a appuyé et mené à bien le transfert à l'équipe de pays des Nations Unies des tâches auparavant exécutées par la Mission, conformément au paragraphe 13 de la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité.

9. Depuis le transfert réussi des responsabilités en matière de sécurité de la MINUL au Gouvernement libérien le 30 juin 2016, l'aptitude du secteur de la sécurité du Gouvernement hôte à maintenir l'ordre n'a cessé de s'améliorer, la MINUL continuant d'encadrer et de former la Police nationale libérienne. Au cours des premier et deuxième tours des élections, la Police nationale libérienne a déployé des agents de sécurité dans 2 080 circonscriptions électorales et 5 390 bureaux de vote, couvrant ainsi l'ensemble du pays. Elle a géré de manière proactive et avec succès la sécurité, ainsi que diverses situations à mesure de leur apparition, et des élections pacifiques ont eu lieu les 10 octobre et 26 décembre 2017.

10. Pendant le reste de la phase d'exécution de son mandat, la Mission s'est attachée à apporter son appui dans les domaines d'action prioritaires nécessaires à la consolidation de la paix, notamment la réconciliation, la décentralisation et les réformes institutionnelles fondées sur le plan de consolidation de la paix d'avril 2017 (voir S/2017/282). L'ouverture du dernier centre de services, dans le comté de Montserrado, a marqué une étape importante, achevant ainsi la réalisation du programme de décentralisation du Gouvernement. Depuis 2015, des centres de services ont été ouverts dans les 15 chefs-lieux de comté, ce qui a donné aux Libériens un accès local aux services publics grâce à l'extension de l'autorité de l'État.

11. L'adoption des dispositions législatives importantes nécessaires à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale, à savoir les projets de loi relatifs aux droits fonciers et aux collectivités locales, a été quelque peu retardée, mais a finalement eu lieu en septembre 2018, après la fermeture de la Mission. Entre août 2017 et mars 2018, le gouvernement sortant et le nouveau gouvernement ont révisé la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, avec l'appui de la MINUL. Au cours de la même période, des organisations non gouvernementales ont mené des dialogues de réconciliation dans huit comtés : Bong, Grand Cape Mount, Grand Gedeh, Lofa, Margibi, Nimba, River Cess et Sinoe. Ces activités ont abouti à la tenue d'une conférence nationale sur la paix et la réconciliation menée par le Gouvernement en mars 2018, qui a marqué le coup d'envoi de l'élaboration d'une politique de réconciliation nationale inclusive.

12. Au paragraphe 14 de sa résolution 2333 (2016), le Conseil de sécurité a demandé que les moyens et le matériel radio de la Mission soient transférés à une entité indépendante, au plus tard le 30 mars 2018, avec l'appui des partenaires internationaux. Le 23 mars 2018, le Président du Libéria et la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies ont participé à une cérémonie au cours de laquelle la station, les installations et le réseau de radiodiffusion de la MINUL ont été remis à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),

qui a commencé à diffuser des émissions au Libéria le 31 mars 2018, en tant que station régionale.

13. Conformément au paragraphe 13 de la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité, l'équipe de pays des Nations Unies a, en étroite collaboration avec la MINUL, entrepris un recensement des moyens disponibles (de février à mai 2017) afin d'élaborer le plan de transition intégré national (d'octobre 2017 à mars 2020) et de déterminer les effets de la fermeture de la Mission. Certaines inquiétudes sont alors apparues quant à la capacité du Bureau du Coordonnateur résident de veiller, lors du transfert des activités auparavant exécutées par la MINUL en matière de surveillance des droits de l'homme, d'état de droit, de réconciliation nationale et de réforme du secteur de la sécurité, à ce que les progrès se poursuivent après l'achèvement du mandat de la Mission. En conséquence, la Mission a décidé de continuer, dans les limites des ressources approuvées, à fournir un appui et des moyens administratifs limités à l'ancien Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident pendant la brève phase de liquidation allant du 1^{er} avril au 30 juin 2018, afin que des domaines d'action et des questions essentiels liés au mandat de la Mission continuent de bénéficier de l'attention voulue après sa fermeture et son retrait.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

14. Les activités relatives aux programmes à mener pendant la phase d'exécution du mandat de la Mission ont été planifiées conformément au mandat défini dans la résolution 2333 (2016), l'accent étant mis sur l'appui à la transition vers un nouveau Gouvernement libérien. La MINUL a mené à bien 20 projets d'une valeur totale de 6,2 millions de dollars dans le cadre d'une série d'activités d'appui à la justice et à la sécurité, à la réforme du secteur de la sécurité, aux droits de l'homme, à la consolidation de la paix, à l'accroissement du pouvoir d'action des jeunes et à la réconciliation nationale. Elle a suivi et évalué l'état d'avancement des projets tout au long de la période considérée afin de veiller à ce qu'ils soient menés à bien dans les délais, et, dans le cas des projets réalisés avec des partenaires opérationnels, conformément aux accords conclus. Les projets ont été exécutés de diverses manières, soit directement (par la MINUL elle-même), soit conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales internationales, nationales ou locales comme partenaires opérationnels, lorsqu'il existait des avantages comparatifs, ou par leur intermédiaire.

15. Deux projets ont été mis en œuvre pour : a) renforcer la surveillance des frontières et les partenariats relatifs à la sécurité des frontières ; b) accroître l'action menée par le Service libérien de l'immigration auprès des populations frontalières. Ces projets ont contribué à renforcer la confiance entre les Libériens et les institutions de l'État. Au cours des visites sur le terrain organisées par la suite, la MINUL a constaté que l'efficacité des agents de l'immigration, ainsi que la gestion des frontières s'étaient améliorées. Les progrès les plus notables ont été constatés aux postes frontière modernisés grâce au Système d'analyse des données et des informations migratoires, qui permet d'accélérer les procédures d'identification et de vérification.

16. La MINUL a collaboré avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales dans le cadre de projets visant à : a) faciliter la collecte d'informations et la réaction en temps réel en cas d'incident pendant les élections ; b) tenir compte du point de vue et des capacités des femmes. Un projet a consisté à soutenir deux centres de crise tenus par des femmes et cinq centres de coordination avant et pendant les élections présidentielle et législatives d'octobre 2017. Grâce à la collecte et à la diffusion d'informations, des femmes importantes sur le plan national et international ont pu coopérer avec le Gouvernement libérien et les personnes

concernées pour régler des différends électoraux. Dans le cadre d'un deuxième projet, un appui a également été apporté à un autre centre de crise tenu par des femmes et au déploiement d'observateurs dans l'ensemble du pays pendant le second tour du scrutin présidentiel, en décembre 2017. Grâce à ce projet, des femmes ont eu la possibilité de régler en temps réel des problèmes relatifs aux élections ayant trait par exemple à la fraude, à la violence et à la participation. Ces projets ont permis à des femmes de participer directement au recensement ou au règlement de centaines de différends électoraux, ce qui a contribué à la tenue pacifique des élections.

17. Après les élections de 2017, la MINUL a mis en œuvre elle-même un projet visant à améliorer les capacités institutionnelles de la Police nationale libérienne et du Service libérien de l'immigration. Elle a dispensé une formation sur des questions administratives et opérationnelles et sur la facilitation de dialogues avec des dirigeants. La Mission a ensuite constaté que la police nationale et les services d'immigration, et en particulier la police de proximité, étaient plus réactifs et fournissaient des services de meilleure qualité. Des améliorations ont également été observées en ce qui concerne les taux d'intervention en cas d'incident, grâce à une meilleure coordination et à un meilleur partage de l'information, ce qui peut être attribué, en partie, à la vision et à la définition communes, parmi les partenaires opérationnels, des priorités de l'après-transition.

18. La MINUL a coopéré avec de multiples partenaires, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale et une organisation non gouvernementale libérienne, pour combattre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et sexistes, ainsi que des responsables de mutilations génitales féminines et de pratiques traditionnelles néfastes, en dispensant aux chefs traditionnels une formation aux droits de la personne et en formant les personnes qui pratiquent de telles mutilations à d'autres moyens de gagner leur vie. À l'issue de la formation, les chefs traditionnels ont mis en œuvre leurs propres programmes destinés aux chefs tribaux locaux, élargissant ainsi le rayonnement de l'initiative et facilitant un dialogue interne, par lequel ils ont accepté de mettre fin à ces pratiques, ce qui est une réalisation importante, étant donné leur stature et leur influence auprès de la population. Des progrès similaires ont été réalisés grâce à la formation à d'autres sources de revenus. Les praticiens se sont ainsi réunis pour discuter des mutilations génitales féminines et des pratiques traditionnelles néfastes et des moyens de les éliminer.

19. La MINUL a coopéré avec des organisations non gouvernementales pour associer les jeunes au renforcement des compétences individuelles en matière de consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de l'accès à de nouveaux moyens de subsistance durables, en particulier pendant les élections de 2017. Entre autres, 266 jeunes à haut risque ont suivi une formation axée sur la consolidation de la paix, 17 000 ont bénéficié d'éducation civique et 400 d'une formation professionnelle ciblée. On a remarqué, à la suite de ces formations, un net changement des attitudes et des perspectives des jeunes participants, y compris un plus grand investissement auprès de leur communauté. Les partenaires opérationnels ont observé une amélioration manifeste chez les jeunes à haut risque, y compris ceux qui étaient considérés comme « dangereux », voire « irrécupérables » par la population locale.

20. La MINUL a mené des dialogues de réconciliation dans cinq comtés pour progresser dans la mise en œuvre du plan de consolidation de la paix du Libéria. Trois mille personnalités locales ont ainsi défini une vision commune de la réconciliation au niveau local, qui a conduit à l'élaboration de plans de réconciliation dans cinq comtés. Le Gouvernement libérien s'est ensuite servi de ces plans de réconciliation pour établir un cadre de mise en œuvre d'une politique nationale en la matière. Cette initiative a donné aux Libériens la possibilité de s'exprimer, a élargi les efforts de

consolidation de la paix du Gouvernement et a permis aux acteurs de la société civile de faciliter le processus de maintien de la paix.

C. Activités d'appui de la mission

21. Pendant la période d'exécution de son mandat, la MINUL a été priée par le Gouvernement hôte de fournir un appui technique, opérationnel et logistique aux opérations électorales lors des élections présidentielle et législatives d'octobre 2017 et du deuxième tour de l'élection présidentielle, en décembre 2017. Cet appui a pris la forme de transports aériens, dans la limite des capacités et des ressources autorisées de la Mission.

22. Dans le cadre du retrait du personnel en tenue, afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de réduire au minimum les coûts, le matériel appartenant aux contingents a été regroupé en vue de son rapatriement, là où cela était possible. Dans le cadre du retrait des composantes civiles, les besoins fonctionnels et opérationnels de la Mission ont été analysés et les bureaux et le personnel nécessaires maintenus.

23. La MINUL a élaboré en août 2017 un plan de liquidation, qu'elle a continué d'actualiser et d'affiner jusqu'à ce que le plan définitif soit établi et approuvé, le 26 janvier 2018. Ce plan décrivait en détail la réduction des effectifs, la cession des actifs et le transfert des locaux, la structure des groupes de travail et de pilotage de la liquidation, le sort final des dossiers, les fermetures de sites, les rapports à établir, les stratégies de réduction des risques et d'autres aspects de la liquidation.

24. En s'aidant des enseignements tirés de précédentes fermetures de missions de maintien de la paix, la MINUL a entamé des préparatifs de la liquidation visant à réduire et regrouper sa présence au Libéria. Des sites de la MINUL répartis dans l'ensemble du Libéria ont été évalués et les résultats ont servi à élaborer un plan de fermeture progressive, qui a été incorporé dans le plan général de liquidation de la Mission, constituant ainsi le programme de fermeture de sites dans l'ensemble du pays. Les évaluations de sites ont notamment porté sur les opérations, les infrastructures physiques, les actifs et les activités de dépollution à mener pour assainir l'environnement.

25. Pour veiller à ce que tous les risques environnementaux soient pris en compte, l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement a procédé à des inspections indépendantes des sites à mesure que la MINUL menait des activités de dépollution. Les anciens sites n'ont été restitués et officiellement fermés qu'une fois le feu vert de l'Agence obtenu. La Mission a mené à bien les activités de dépollution de l'environnement, y compris la prise en charge des déchets liquides et solides, qui ont été éliminés selon une approche soucieuse de l'environnement, grâce au traitement des déchets liquides dans les installations de la MINUL et à l'élimination des déchets solides dans des lieux autorisés.

26. Conformément au plan de liquidation de la Mission, la MINUL a demandé l'appui du Siège, du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

27. Le Centre de services régional a envoyé une équipe au Libéria en février 2018 pour procéder avant la liquidation à une évaluation de l'état d'avancement et du traitement des opérations restantes et pour se familiariser avec la situation et les particularités de la Mission. L'équipe a fait part à la Division de l'appui à la mission des enseignements tirés de la fermeture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'aider à planifier la clôture de la Mission. L'équipe du Centre de services régional est revenue à la mi-mai 2018 pour commencer à transférer les opérations en cours que le Centre devait prendre en charge et achever après la

fermeture de la MINUL à la fin du mois de juin 2018. Conformément au plan de liquidation, de juillet à décembre 2018, le Centre de services régional a continué de mener à terme les opérations administratives, telles que le versement des dernières sommes dues au personnel et aux fournisseurs.

28. Le Siège a déployé du personnel chargé de fournir les compétences et l'assistance nécessaires en matière d'archivage de documents, de traitement des dossiers relatifs aux pensions de retraite des membres du personnel de la MINUL cessant leur service et d'application des meilleures pratiques. La gestion et la réaffectation des membres du personnel civil constituaient un aspect essentiel du bon achèvement du mandat de la MINUL et de la fermeture de la Mission. À mesure que la fin de son mandat approchait et tout au long des phases de retrait et de liquidation, la MINUL a organisé régulièrement des débats publics et des réunions de ses composantes, au cours desquelles des informations ont été communiquées et des discussions menées pour comprendre les préoccupations des membres du personnel et y répondre, dans toute la mesure du possible, afin d'atténuer les effets de la liquidation et de la réduction des effectifs. Le responsable du soutien antistress de la Mission a constaté une augmentation sensible du niveau de stress du personnel, ce qui a conduit à mettre davantage l'accent sur le soutien psychosocial, la formation et la qualité de vie du personnel et à entreprendre davantage d'activités à cette fin. Des ateliers ont été organisés par des spécialistes des ressources humaines pour dispenser à l'ensemble du personnel des conseils et une formation sur les procédures relatives à la cessation d'activité et aux départs. Des programmes d'appui et de formation du personnel recruté sur le plan national ont été menés tout au long de l'exercice. Des cours portant sur les certifications de compétences reconnues au niveau national ont été dispensés et des membres qualifiés du personnel recruté sur le plan national ont été engagés par la CEDEAO, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement libérien dans divers secteurs d'activités tels que la radio, les installations, l'informatique et l'administration. La Mission s'est efforcée de réaffecter le personnel recruté sur le plan international et a collaboré à cette fin avec le Siège et d'autres missions de maintien de la paix.

29. Un plan de gestion du personnel a été établi pour toutes les composantes civiles de la Mission afin de planifier la réduction des effectifs de cette catégorie. Ce plan a servi de base à l'évaluation menée par la commission d'examen comparatif, qui était chargée de procéder, après une analyse, à la mise en adéquation du personnel civil et du plan de retrait des effectifs. Une fois les travaux de la commission achevés, les membres du personnel ont été informés, à la fin octobre 2017, de la date de la fin de leur contrat avec la MINUL. L'Ombudsman de l'Organisation des Nations Unies, le Bureau des affaires juridiques et le Bureau de la déontologie se sont rendus à la Mission en octobre et en novembre 2017 pour apporter assistance et conseils au personnel. En tenant compte de la diminution naturelle des effectifs, l'établissement du plan de gestion des effectifs a permis d'obtenir plus rapidement des taux de vacance de postes moyens finaux de 15,7 % et 10,3 %, respectivement, pour le personnel recruté sur le plan international et le personnel recruté sur le plan national. Tout au long de la réduction des effectifs, les dirigeants de la MINUL ont continué d'attacher de l'importance au principe de la parité des sexes pour le personnel civil de toutes catégories, y compris les Volontaires des Nations Unies ; le taux moyen de postes occupés par des femmes a été compris entre 24 % en décembre 2017 et 32 % à la fin du mandat, en mars 2018.

Liquidation des actifs

30. En février 2018, une équipe de la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi s'est rendue auprès de la MINUL pour passer en revue les opérations de cession engagées par la Mission. Elle a effectué un deuxième voyage en mai 2018

pour apporter à la Mission les compétences et moyens supplémentaires nécessaires afin de terminer la liquidation des actifs et de commencer les opérations de cession postérieures à la liquidation de la Mission.

31. En juillet 2017, un plan préliminaire de cession des actifs a été élaboré parallèlement au redéploiement du matériel du groupe I de la Mission (tel que défini par le Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies) dans d'autres missions de maintien de la paix. Les relevés d'inventaire correspondant au matériel pouvant être cédé à d'autres opérations de maintien de la paix ont été transférés depuis l'ancien système Galileo de gestion des stocks vers Umoja en juin 2017, tandis que les autres relevés étaient conservés dans l'ancien système. En novembre 2017, le plan préliminaire de cession des actifs a été élargi aux autres catégories de matériel des groupes II à IV (matériel à transférer à d'autres activités de l'Organisation financées par des contributions statutaires ou à d'autres entités des Nations Unies, à vendre, à mettre au rebut ou à liquider d'une autre manière conformément au Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. Dans ce contexte, le Bureau des Services de contrôle interne (BSCI) a réalisé un audit du plan de liquidation de la MINUL pour la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 18 mai 2018, et de la cession de ses actifs entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2017. La Mission a traité les domaines de risque potentiel recensés par le BSCI.

32. Les biens de la Mission ont fait l'objet de vérifications tout au long de la phase de liquidation et les dernières opérations de cession ont été ajustées pour tenir compte de l'évolution de la situation locale ou de l'évaluation finale de l'état du matériel. L'équipe de la Base de soutien logistique des Nations Unies, qui comprenait des experts techniques en liquidation de biens matériels, a aidé la Mission à classer, vérifier et liquider les biens. Le retrait de la MINUL s'accompagnant d'une réduction de son personnel d'appui, le soutien de l'équipe de la Base de soutien logistique des Nations Unies de l'équipe était essentiel, qu'il s'agisse d'apporter une expertise à la Mission ou de l'aider à s'acquitter des nombreuses opérations de liquidation. La dernière phase de cession des actifs a eu lieu à la base de soutien logistique de la MINUL, connue sous le nom de Star Base. Le 28 juin 2018, la Base a été restituée au Libéria et le matériel et les biens restants ont été transférés au gouvernement du pays hôte. La Base de soutien logistique des Nations Unies s'est chargée de liquider le matériel en transit et de finaliser les relevés d'inventaire après la fermeture de la MINUL, conformément au plan de cession des actifs.

D. Coopération au niveau régional

33. Le Représentant spécial du Secrétaire général a continué de collaborer étroitement avec les organisations régionales, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union du fleuve Mano, pour suivre la situation au Libéria pendant la période préélectorale et proposer leurs bons offices et leur appui politique en faveur d'une transition démocratique sans heurt. En consultation avec ces organisations régionales et sous-régionales et la communauté diplomatique au Libéria, la MINUL a organisé une série de réunions et de manifestations spéciales pour inviter tous les candidats, y compris les femmes et les jeunes dirigeants, à rappeler leur attachement à des élections pacifiques. La MINUL, l'Union africaine et la CEDEAO ont publié quatre communiqués conjoints entre août 2017 et février 2018, appelant tous les candidats et acteurs politiques à respecter le climat de paix, à régler les différends électoraux par des moyens légaux et à accepter la volonté souveraine du peuple libérien.

34. Outre ce rôle de médiation politique en faveur de la tenue d'élections pacifiques, la MINUL, l'équipe de pays des Nations Unies et la CEDEAO ont fourni un appui technique à la Commission électorale nationale tout au long du processus électoral, y compris après le premier tour des élections, qui s'est tenu en octobre 2017, afin d'assurer le respect des mesures correctives ordonnées par la Cour suprême, ainsi que de celles recommandées par les observateurs internationaux.

35. Au premier comme au second tour des élections, la MINUL a appuyé la création de deux cellules de veille électorale pour conjuguer les efforts du Libéria et les initiatives régionales. Le Centre de crise tenu par des femmes a été salué comme un succès par l'Union africaine, méritant d'être reproduit dans tous les pays africains. La seconde cellule de veille, pilotée par une organisation de la société civile locale, était coprésidée par le Représentant spécial du Président de la Commission de la CEDEAO au Libéria et l'Ambassadeur national pour la paix au Libéria. Toutes deux ont déployé des observateurs électoraux dans différents comtés et ont contribué à apaiser les tensions grâce à des interventions et des activités de médiation opportunes menées par leurs éminents représentants.

36. Dans le cadre de la planification de la sécurité des élections, la MINUL a maintenu une étroite coordination avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), où la force d'intervention rapide se tenait prête à renforcer temporairement la MINUL en cas de grave détérioration des conditions de sécurité. Bien que l'utilisation de la force n'ait pas été nécessaire dans ce cas, cet exemple de coopération entre missions a permis de tirer des enseignements utiles pour de futures situations similaires dans d'autres missions de maintien de la paix.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

37. La coordination entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies s'est poursuivie grâce à des réunions régulières et une programmation commune et intégrée de la planification de la transition, ainsi que par l'élaboration et la mise en œuvre des activités relatives aux programmes.

38. Conformément à la résolution [2333 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, le Gouvernement libérien, la MINUL et l'équipe de pays des Nations Unies ont collaboré pour transférer les responsabilités concernant le suivi des droits de l'homme, l'état de droit, la réconciliation nationale et la réforme du secteur de la sécurité, au Gouvernement et à l'équipe de pays des Nations Unies. L'équipe spéciale conjointe pour la transition a élaboré et mis en œuvre un plan de transition intégré, qui a été finalisé en décembre 2017. Il a aussi été adopté en tant que document de travail par l'équipe de transition dirigée par la Présidente sortante et le Président élu du Libéria.

39. Tout au long de la période considérée, la Mission, dirigée par le Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et le Coordonnateur résident, a veillé à ce que le plan de transition soit mis en œuvre conjointement avec le Gouvernement libérien, les Nations Unies et d'autres partenaires de manière planifiée et progressive. La Mission a également collaboré avec le Bureau du Coordonnateur résident pour établir le bilan des lacunes de l'équipe de pays des Nations Unies en matière de capacités, grâce à un état des lieux qui a également facilité la réinstallation dans le bâtiment de la Pan African Plaza des organismes résidents, fonds et programmes des Nations Unies à partir des 14 sites qu'ils occupaient à Monrovia. Ce déménagement a débouché sur la création, en avril 2018, d'une « Maison des Nations Unies » accueillant 16 fonds et programmes des Nations Unies dans des locaux communs. En particulier, la collaboration avec la formation Libéria de la Commission

de consolidation de la paix a également contribué à la décision d'établir une présence autonome du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) au Libéria après la fermeture de la MINUL.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, stabilité et action au niveau politique

40. Comme indiqué dans les tableaux ci-après, et conformément à la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité, la MINUL s'est attachée, par ses missions de bons offices, à promouvoir un environnement propice à la tenue, en 2017, d'élections présidentielle et législatives pacifiques, transparentes et ouvertes à tous. Elle a entretenu des échanges réguliers avec les principaux acteurs politiques, notamment les partis, le Parlement, les groupes de femmes et de jeunes, les organisations de la société civile, les médias, les missions d'observation électorale, la Commission électorale nationale et la Cour suprême, afin de les encourager à contribuer à la tenue d'élections pacifiques, transparentes et ouvertes à tous et de promouvoir la participation des femmes et des jeunes au processus électoral. La Mission a renforcé la coordination diplomatique entre les parties intéressées, la communauté diplomatique et d'autres partenaires internationaux.

41. Ainsi, des tables rondes et des réunions individuelles ont été organisées à intervalles réguliers avec la plupart des dirigeants des 26 partis politiques afin de promouvoir la participation et le rôle des femmes et des jeunes en politique, dans le plein respect des lois et des directives électorales et conformément au règlement pacifique des différends au sein des partis et entre partis. La Mission a encouragé l'utilisation de cadres formels de règlement des différends, tels que le Comité consultatif interpartis institué sous l'égide de la Commission électorale nationale, qui a organisé à plusieurs reprises des réunions des partis politiques.

42. La MINUL s'est longuement entretenue avec un large éventail de parties prenantes dans le cadre de missions de bons offices, de diplomatie préventive et de médiation, en particulier avec les commissaires des élections nationales et des chefs de département, afin d'encourager l'impartialité, la transparence, le professionnalisme et l'amélioration de la communication publique. Elle a également tenu des réunions avec les dirigeants du corps législatif, y compris les Présidents par intérim des cinquante-troisième et cinquante-quatrième mandatures du Sénat, des représentants et des sénateurs, pour tenter de résoudre les problèmes juridiques qui avaient perturbé l'organisation d'élections et la transition politique. Il s'agissait notamment de désaccords sur l'application du Code de conduite des agents de la fonction publique et de la contestation éventuelle des résultats des élections d'octobre 2017. Les échanges avec les législateurs ont aussi porté sur l'examen des projets de loi en instance visant à favoriser la bonne gouvernance et le règlement des conflits, y compris ceux relatifs aux droits fonciers, aux collectivités locales et à la violence familiale.

43. La Mission a collaboré étroitement avec la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union du fleuve Mano et la communauté diplomatique afin de s'assurer leur appui pour la tenue d'élections pacifiques et le règlement à l'amiable des éventuels différends électoraux. Des représentants ont rencontré régulièrement les dirigeants des partis politiques, collectivement ou individuellement, pour qu'ils réaffirment leur attachement à la tenue d'élections pacifiques, conformément à l'engagement pris dans la Déclaration du fleuve Farmington de juin 2017. Lors d'une réunion séparée encadrée par la MINUL, des jeunes dirigeants de partis politiques se sont engagés publiquement en faveur d'élections pacifiques et ont signé une déclaration sur la paix en décembre 2017.

44. La MINUL, l'Union africaine, la CEDEAO et le Conseil interreligieux du Libéria ont joué un rôle clef dans la prévention d'une crise constitutionnelle lorsque certains législateurs ont menacé de destituer des membres de la Cour suprême suite à la décision rendue par ladite Cour sur le Code de conduite en août 2017. Au cours de la période considérée, quatre déclarations communes ont été publiées pour encourager la tenue d'élections pacifiques et transparentes, ainsi que sur des questions connexes.

45. Les initiatives susmentionnées ont contribué au déroulement pacifique des élections et à la transition vers un nouveau gouvernement en janvier 2018. Les partis politiques ont respecté leur engagement en faveur de la paix, les acteurs politiques ont utilisé les cadres formels de règlement des différends, et les femmes et les jeunes ont obtenu davantage de visibilité pour ce qui concerne la participation à la vie politique et la prise de décisions.

Réalisation escomptée 1.1 : Conditions de sécurité au Libéria

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.1.1 Absence de troubles de l'ordre public pour lesquels l'intervention d'urgence de la MINUL est requise (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 0 ; 2017/18 : 0)	Objectif atteint. Absence de troubles de l'ordre public nécessitant une intervention d'urgence de la MINUL pour empêcher toute détérioration des conditions de sécurité qui ferait craindre une remise en cause de la paix et de la stabilité dans le pays
1.1.2 Aucun incident de sécurité majeur sur les sites des Nations Unies nécessitant l'intervention des composantes militaires ou des unités de police constituées de la Mission (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 0)	Objectif atteint. Il n'y a eu aucun incident de sécurité majeur sur les sites des Nations Unies nécessitant l'intervention des composantes militaires ou des unités de police constituées de la Mission
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
832 jours de patrouille d'unités de police constituées (2 unités de police constituées × 2 patrouilles par jour jusqu'au terme de leurs opérations) pour assurer la protection du personnel, des biens et des installations des Nations Unies	860 Jours-homme de patrouilles d'unités de police constituées ont été comptabilisés. Des unités de police constituées ont effectué 2 patrouilles quotidiennes à Monrovia et 7 patrouilles de longue distance conjointes dans les comtés de Bomi, Gbarpolu, Grand Bassa, Grand Cape Mount, Lofa, Maryland, Nimba et Sinoe. Des patrouilles supplémentaires ont été effectuées pendant la période des élections de manière à montrer la présence de la police des Nations Unies
546 jours de patrouille (1 compagnie d'infanterie x 2 patrouilles par nuit x 273 jours). Il s'agit de patrouilles de sécurité nocturnes protégeant le personnel des Nations Unies, ses biens et ses installations.	398 Jours-homme de patrouilles ont été comptabilisés. Du 1 ^{er} juillet 2017 au 25 janvier 2018, 314 patrouilles ont été effectuées. Les patrouilles ont pris fin le 25 janvier 2018 en raison du rapatriement anticipé de contingents, c'est pourquoi l'objectif de 546 jours de patrouille n'a pas été atteint
546 jours de patrouille (y compris des patrouilles aériennes et terrestres et des patrouilles de longue	390 Jours-homme de patrouilles d'observation ont été comptabilisés. Elles ont été menées entre

distance) d'observateurs militaires
(1 équipe × 2 patrouilles par jour × 273 jours)
observant les conditions générales dans lesquelles
vivent les populations et réunissant des
renseignements sur des incidents particuliers

439 heures de vol [408 heures de vol d'hélicoptère
et 31 heures de vol d'avion (patrouilles aériennes et
maritimes, transport de personnel, reconnaissance
aérienne, formation et vols spéciaux)]

3 séances de consultation tenues avec le secrétariat
du Conseil national de sécurité à l'intention des
ministères concernés, des prestataires de services de
sécurité, de la société civile et des conseils de
sécurité de comté, sur l'application de la stratégie
de sécurité nationale de renforcement des structures
d'alerte rapide aux fins d'améliorer la sécurité des
élections

1 évaluation intégrée de la menace au niveau
national

2 rapports d'analyse intégrée de la situation de la
sécurité aux frontières et de la sécurité régionale,
concernant notamment le trafic et les autres
activités illicites aux frontières

le 1^{er} juillet 2017 et le 28 janvier 2018,
notamment 8 patrouilles de longue distance
dans les comtés de Bong, Gbarpolu, Grand
Bassa, Grand Cape Mount, Grand Gedeh,
Lofa, Margibi, Nimba, River Cess et Sinoe. Le
nombre de jours de patrouille a été réduit en
raison de la cessation anticipée des opérations
d'observation militaire le 29 janvier 2018

137 Heures de vol ont été effectuées. De juillet
2017 à janvier 2018, les hélicoptères de la
Mission (3 appareils Mi-8) ont mené
97 patrouilles aériennes, opérations de
transport de personnel, de reconnaissance
aérienne, de recherche et de sauvetage et de
formation au vol de nuit. Le nombre d'heures
de vol a été réduit en raison de la diminution
des patrouilles militaires à partir d'octobre
2017. Les hélicoptères ont fourni un appui
logistique d'urgence au Gouvernement
libérien en préparation des élections en
octobre et décembre 2017

3 Séances de consultation ont été organisées,
dont 1 séance de consultation sur le
renforcement des structures d'alerte rapide à
l'intention de 50 participants et 2 sessions de
conseil sur la sécurité électorale à l'intention
de 70 participants. Ces trois sessions ont été
organisées avec le secrétariat du Conseil
national de sécurité sur l'application de la
stratégie de sécurité nationale pour les
ministères concernés, les prestataires de
services de sécurité, la société civile et les
conseils de sécurité des comtés

1 Évaluation intégrée de la menace a été
réalisée, comportant des analyses nationales et
internationales pour dégager une vue
d'ensemble des menaces existantes et
potentielles qui pèsent sur la paix et la
stabilité au Libéria et reposant sur
5 évaluations entreprises par l'équipe
conjointe de la sécurité aux frontières de la
MINUL et de l'équipe de pays des Nations
Unies dans les comtés de Bomi, Grand Cape
Mount, Lofa et Nimba

2 Rapports ont été établis comme suit : 1 rapport
sur la gestion intégrée des frontières, la
stratégie de sécurité et de stabilisation, la
coopération et la coordination interinstitutions
encourageant une collaboration soutenue en
vue de prévenir le trafic et les autres activités
illicites aux frontières ; et 1 rapport sur le
dialogue avec les étrangers et les

communautés frontalières, proposant des orientations aux forces de l'ordre et aux services de sécurité pour mobiliser les populations afin de faire face aux problèmes de sécurité transfrontalière et régionale

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement du système démocratique multipartite et des institutions publiques

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Augmentation de la présence structurée, active et organisée des partis politiques dans l'ensemble des 15 comtés (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 30 %)

Objectif atteint. Pendant la campagne électorale, entre août et décembre 2017, les 26 partis politiques ont intensifié leur présence, leurs activités et la mobilisation de la population dans les 15 comtés

1.2.2 Plein respect, par les partis politiques, du droit électoral et des directives sur les activités et campagnes politiques (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 %)

Objectif atteint à 100 %. Pendant la campagne électorale, les partis politiques ont respecté les directives sur les activités et campagnes politiques et, par conséquent, aucune procédure judiciaire formelle n'a été intentée à l'encontre d'aucun parti à cet égard

1.2.3 Augmentation du pourcentage de femmes et de jeunes participant à la prise de décisions politiques, notamment en tant que candidats aux élections législatives, ou prenant part aux réunions du Comité consultatif interpartis (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 30 %)

Un total de 163 femmes (16 % de tous les candidats) se sont présentées aux élections législatives. Seule une femme (sur 20 candidats) s'est présentée à l'élection présidentielle

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

1 table ronde lors de laquelle les partis politiques s'engageront à mener pacifiquement les opérations électorales dans un communiqué conjoint élaboré avec l'appui politique de la MINUL, signé par elle et par les organisations régionales en tant que caution morale

2 Réunions ont été organisées par la MINUL pour réaffirmer l'engagement pris par les parties le 27 juillet et le 8 octobre 2017, et quatre partis politiques nouvellement enregistrés ont signé la déclaration du fleuve Farmington

36 séances de travail avec les partis politiques, sur l'institutionnalisation de leur collaboration et sa poursuite après les élections

45 Séances de travail ont été organisées avec des représentants des 26 partis politiques, y compris 20 réunions avec le Représentant spécial du Secrétaire général et ses adjoints. Ces séances visaient à encourager les partis politiques à institutionnaliser la collaboration entre les partis avant et après les élections. Le résultat de cette initiative est manifeste dans la composition du nouveau gouvernement, qui comprend des membres des partis d'opposition, favorisant ainsi la participation durable des partis politiques ainsi que l'harmonie et la paix au niveau politique après les élections. Des séances supplémentaires ont été organisées pendant le processus électoral

6 forums pour un dialogue structuré de haut niveau avec les dirigeants des partis politiques

8 Forums ont été organisés avec les présidents ou secrétaires généraux de tous les partis politiques et au niveau individuel avec les

<p>1 table ronde où l'ensemble des partis politiques débattront de questions d'intérêt national</p>	<p>candidats à l'élection présidentielle des grands partis politiques avant, pendant et après les élections pour leur proposer de bons offices afin de discuter des difficultés du processus électoral et des préoccupations qu'il suscite. Notamment, un forum a été organisé avec les jeunes dirigeants de partis politiques qui ont signé, en décembre 2017, une déclaration des jeunes pour la paix, similaire à la Déclaration du fleuve Farmington. Des séances supplémentaires ont été organisées pendant le processus électoral</p>
<p>7 débats consultatifs avec les responsables législatifs, sur l'apaisement des conflits en période électorale</p>	<p>1 Table ronde a été organisée le 9 octobre 2017, juste avant les élections du 10 octobre, avec les candidats à la présidence et la vice-présidence ainsi que les chefs des missions d'observation électorale de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union européenne ; les participants ont examiné divers sujets de préoccupation</p>
<p>7 débats consultatifs avec les responsables législatifs, sur l'apaisement des conflits en période électorale</p>	<p>7 Forums ont été organisés avec les présidents ou secrétaires généraux des partis politiques et 18 autres réunions ont été tenues séparément avec les candidats à l'élection présidentielle des 5 principaux partis politiques et leurs conseillers, avant, pendant et après les élections afin de recourir aux bons offices et d'examiner les problèmes ou les préoccupations liés au processus</p>

Réalisation escomptée 1.3 : Apaisement constructif des tensions et règlement productif des conflits dans la période pré-électorale et au cours du processus de transition démocratique

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Amélioration, par rapport aux élections et à la transition politique de 2011, du respect et de l'utilisation du droit électoral et de la Constitution par la Commission électorale nationale, le Gouvernement, les partis politiques et les organisations de la société civile dans le cadre du règlement de conflits pendant la campagne, les élections et la période de transition vers un nouveau gouvernement (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 %)

Objectif atteint. En août 2017, à la suite d'une demande de destitution de trois juges de la Cour suprême en raison des décisions qu'ils avaient rendues dans des affaires relatives au Code de conduite des agents publics, la Chambre des représentants les a assignés en justice et s'employait à définir le cadre juridique de la procédure de destitution. La Chambre a annulé cette procédure de destitution à la suite des efforts de bons offices et de médiation de la Mission

À l'issue du premier tour des élections législatives, le 10 octobre 2017, le Président de la Commission électorale nationale a annoncé que 91 plaintes relatives aux élections avaient été présentées à la Commission électorale nationale. Par la suite, le Parti de tous les Libériens, le Parti de la liberté et le Parti de l'unité ont déposé plainte, ce qui a entraîné de longues procédures judiciaires. Au 7 décembre 2017, toutes les plaintes avaient été classées et tous les partis se conformaient aux

1.3.2 Augmentation du nombre de réunions ou d'initiatives menées par le Gouvernement pour encourager la poursuite du dialogue entre les partis et les hommes politiques, les jeunes et les femmes, en vue de promouvoir la bonne gouvernance et de consolider la démocratie (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 12)

1.3.3 Adoption par le pouvoir législatif de projets de loi favorisant la bonne gouvernance, notamment sur les droits fonciers, les collectivités locales et les violences conjugales (2015/16 : 12 ; 2016/17 : 39 ; 2017/18 : 3)

procédures légales. La décision de la Cour suprême a été acceptée. Au mois de mars 2018, toutes les affaires relatives aux élections à la Chambre des représentants avaient été réglées sauf 2 plaintes, lesquelles ont été retirées par la suite

Objectif atteint. La Commission de la gouvernance a organisé 12 dialogues thématiques, notamment sur l'économie, l'éducation, la santé, la tenue d'élections pacifiques, la gouvernance, l'intégrité et la transparence, et la transition en matière de sécurité

En dépit des efforts de la MINUL et en particulier de ses échanges constants avec les membres du Parlement au sujet des lois les plus importantes, notamment celles portant sur les droits fonciers, les collectivités locales et la violence familiale, les projets de loi correspondants n'ont pas été adoptés au cours de la période considérée

Le projet de loi sur la gouvernance locale a été adopté par la Chambre des représentants le 27 septembre 2016 et transmis au Sénat pour approbation. Le 30 novembre 2016, la Chambre a reçu une communication du Conseil conjoint des chefs coutumiers et des anciens lui demandant d'amender l'article 13.1 de ce projet de loi, qui accordait au Ministre de l'intérieur un pouvoir de contrôle sur les chefs coutumiers et leurs institutions. La communication a été transmise pour avis à la Commission de la Présidence de la Chambre pour recommandations. Le projet de loi a été examiné au Sénat les 7 et 8 juillet 2017, mais n'a pas été renvoyé pour adoption en séance plénière

Le projet de loi sur les droits fonciers a été adopté par la Chambre en août 2014 et transmis au Sénat pour approbation en novembre 2014. Le projet de loi a été débattu et examiné par les deux chambres. Les législateurs ont exprimé leur préoccupation au sujet de la propriété commune et des titres de propriété collectifs, du régime foncier et de la propriété des ressources minérales du sous-sol des terrains privés. Le rapport a été renvoyé à la commission compétente pour suite à donner. Le 21 décembre 2017, le rapport de la Commission parlementaire mixte sur le projet de loi relatif aux droits fonciers a été soumis au Sénat pour adoption en séance plénière, mais le vote a été reporté

Le 18 juillet 2017, la Chambre des représentants a adopté le projet de loi sur la violence familiale. Le texte adopté n'aborde pas la question des mutilations génitales féminines. Le 19 janvier 2018, l'ex-Présidente Ellen Johnson Sirleaf a promulgué le décret n° 92, qui interdit les mutilations génitales féminines pour les personnes de moins de 18 ans. Ce décret doit en principe expirer en janvier 2019

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
28 séances de consultation avec la Commission électorale nationale ou le Gouvernement libérien sur la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends politiques et électoraux, avant, pendant et après les élections, jusqu'à la transition en bonne et due forme vers un nouveau gouvernement	28	Séances de consultation avec la Présidence, la Direction exécutive et le Conseil des commissaires de la Commission électorale nationale ont été organisées en vue d'appuyer les activités de cette dernière, de conseiller les membres de la direction et d'écouter leurs préoccupations concernant le processus électoral
1 rapport d'ensemble sur les facteurs de violence électorale, assorti de recommandations sur des mesures de prévention et d'atténuation	1	Rapport d'ensemble a été établi. Ce rapport transversal et hiérarchisé où les facteurs de violence électorale sont mis en évidence est assorti de recommandations sur des mesures de prévention et d'atténuation
1 analyse approfondie des possibilités et défis de la période qui suit les élections et de la transition vers un nouveau gouvernement, assortie de recommandations concrètes en vue de la mise en place d'un appui au moyen de bons offices	1	Analyse a été menée en vue de faciliter les missions de bons offices de la Mission auprès du nouveau Gouvernement libérien, notamment ses réunions avec le Président, les juges de la Cour suprême, les responsables du Parlement et le Ministre d'État aux affaires présidentielles
1 étude d'ensemble sur le Comité consultatif interpartis, qui servira à tirer des enseignements, à apporter d'éventuels ajustements et à encourager la poursuite de son action pour résoudre efficacement les différends politiques	1	Étude d'ensemble a été menée et a permis d'aider la Mission à dialoguer avec la Commission électorale nationale et les partis politiques et a abouti à la mise en place d'un Comité consultatif interpartis et à l'organisation, par la Commission électorale, d'une conférence dédiée aux enseignements tirés de l'expérience, qui s'est tenue à Buchanan en février 2018, après les élections présidentielle et législatives
24 consultations distinctes avec les parlementaires sortants et entrants, qui serviront à prévenir les différends et à encourager le règlement pacifique des conflits qui pourraient survenir avant, pendant ou après les élections et lors de la phase de transition vers un nouveau gouvernement	22	Consultations distinctes ont eu lieu avec des parlementaires de la cinquante-troisième mandature, y compris des réunions du Représentant spécial du Secrétaire général, du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, du Président de la Chambre des représentants, du Président par intérim du Sénat et des présidents des commissions en octobre 2017 afin d'apaiser les débats acrimonieux et de faciliter le règlement pacifique des crises potentielles découlant de l'application par la Commission électorale nationale du Code de conduite. Les consultations ont permis de mettre fin au refus de la Commission électorale nationale d'autoriser certains candidats à contester les élections de 2017

<p>Au moins 2 documents stratégiques sur la bonne gouvernance, notamment sur les droits fonciers et les collectivités locales, assortis de recommandations sur des activités propres à encourager l'adoption ou l'application de lois y relatives</p>	<p>En janvier 2018, la Mission a facilité 2 réunions distinctes organisées avec le nouveau Président de la Chambre et le Président par intérim du Sénat pour encourager la collaboration entre l'exécutif et le pouvoir législatif après les élections, et l'approbation des mesures législatives pendantes sur la réforme de la gouvernance. La baisse du nombre de consultations a été compensée par l'augmentation du nombre de réunions avec les partis politiques pendant le processus électoral</p> <p>5 Documents d'information stratégiques ont été élaborés pour orienter la collaboration de la Mission avec le Gouvernement, notamment la Commission de la gouvernance et l'Autorité foncière libérienne, et avec des partenaires internationaux pour faciliter l'adoption des projets de loi relatifs aux droits fonciers et aux collectivités locales. Des documents supplémentaires ont été publiés pour appuyer l'adoption des textes législatifs essentiels</p>
---	---

Réalisation escomptée 1.4 : Engagement efficace et durable des organisations régionales en faveur de la gouvernance et de la consolidation de la paix au Libéria

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.4.1 Augmentation du nombre de réunions des représentants locaux de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'Union du fleuve Mano, ainsi que de la communauté internationale et diplomatique (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 12)

Objectif atteint. 28 réunions ont été tenues avec des représentants de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'Union du fleuve Mano et de la communauté diplomatique afin d'obtenir leur appui concernant l'organisation d'élections pacifiques. Des réunions supplémentaires ont été nécessaires pour appuyer l'organisation desdites élections

1.4.2 Augmentation du nombre d'initiatives conjointes du Gouvernement et des acteurs internationaux et régionaux, dont les donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies, sur des sujets cruciaux pour la consolidation de la paix et la stabilité (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 2)

Objectif atteint. Mise en place du Forum politique national, dirigé par le Conseil interreligieux du Libéria, des représentants de la société civile et des chefs traditionnels. Le Forum politique national est à l'origine du processus qui a abouti à la Déclaration du fleuve Farmington, dans laquelle les partis politiques libériens ont exprimé leur soutien à la tenue d'élections pacifiques et accepté les résultats de ces dernières

1.4.3 Augmentation du nombre d'organismes des Nations Unies, tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et de partenaires internationaux, dont l'Union Européenne et l'Union africaine, exécutant des projets transfrontières de renforcement de la confiance, de la cohésion sociale et de la sécurité humaine en coordination

Le PNUD, l'Organisation internationale pour les migrations et le Fonds pour la consolidation de la paix ont mené un projet transfrontalier conjoint de 18 mois visant à consolider la paix et la réconciliation, ainsi qu'à renforcer le développement du secteur de la sécurité aux frontières et la primauté du droit dans les comtés de Maryland et de River Gee, situés aux frontières. Le projet vise également à renforcer la confiance entre les services de sécurité et les populations vivant près des frontières, en renforçant les capacités des mécanismes locaux conjoints situés de part et d'autre des frontières et la

avec l'Union du fleuve Mano et la CEDEAO
(2015/16 : 3 ; 2016/17 : 3 ; 2017/2018 : 5)

coopération transfrontalière, ainsi qu'à améliorer la cohésion sociale et la coexistence pacifique entre les populations vivant aux frontières, en nouant un dialogue avec ces dernières et en renforçant la coordination entre les mécanismes de règlement des conflits locaux, la stabilisation socioéconomique basée sur la coopération transfrontalière et les échanges sportifs et culturels

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
3 rapports d'évaluation de la MINUL sur les progrès accomplis dans l'application des principaux protocoles de la CEDEAO sur la bonne gouvernance, la prévention des conflits, les élections et la gestion des conflits	Non	La Commission électorale nationale devant organiser le deuxième tour des élections présidentielles en décembre 2017 et la courte période de transition précédant la formation d'un nouveau gouvernement (prévue en janvier 2018) ont abouti à une impasse, c'est pourquoi le premier rapport a été révisé, de sorte que les élections se déroulent dans le calme et que la transition se fasse de manière pacifique et dans le respect des délais prévus par la Constitution
2 séances de consultation et de coordination (avec la participation du Représentant spécial du Secrétaire général) avec des membres de la CEDEAO et du Parlement panafricain au Parlement libérien (une avant et une après les élections)	6	Séances ont été organisés, avec les dirigeants du Parlement avant les élections et avec le Président du Sénat après les élections, par le Représentant spécial du Secrétaire général et le Représentant de la CEDEAO au Libéria
1 analyse du paysage politique et de la possibilité d'utiliser le Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance comme texte de référence pour les opérations électorales et la gouvernance	1	Analyse a été effectué à l'aide du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne la pratique juridique prévoyant qu'aucune modification ne peut être apportée aux lois électorales dans les 6 mois précédant les élections
Communiqué conjoint des principales ambassades et organisations régionales, demandant à tous, avant les élections, de concourir à la tenue d'élections justes et au maintien d'un climat de participation et d'inclusion	2	Communiqués conjoints de l'Union africaine, de la CEDEAO et de la MINUL, appelant toutes les parties prenantes à garantir la tenue d'élections libres, justes et pacifiques, ont été publiés le 28 juillet et le 9 novembre 2017
2 évaluations de la mise en œuvre de projets transfrontières de renforcement de la confiance, de cohésion sociale et de sécurité humaine, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de la collaboration transfrontière entre les pays membres de l'Union du fleuve Mano	Non	Compte tenu de la préparation des élections, de la prolongation de la campagne électorale, de la période de litiges liés aux élections et de la transition entre les gouvernements, la MINUL n'a pu collaborer avec l'équipe de pays des Nations Unies pour préparer les évaluations

Réalisation escomptée 1.5 : Fourniture d'informations crédibles et fiables à l'appui du mandat de la Mission au moyen de programmes multimédias et de sensibilisation

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.5.1 Augmentation du temps de programmation radiophonique à l'intention de la population et de la diaspora libériennes

Objectif atteint. Des émissions radiophoniques ont été diffusées au public du monde entier, notamment à la diaspora libérienne, qui a eu accès à des programmes en direct et à des archives par le truchement d'émissions radiophoniques en ligne diffusées en continu et disponibles 24 heures sur 24, et des programmes radiophoniques ont été publiés sous la forme de podcasts sur le site Web de la Mission

1.5.2 Diffusion 24 heures sur 24, par la radio de la MINUL, de programmes en anglais, en anglais libérien et dans 6 autres langues locales

Objectif atteint. La Radio de la MINUL diffuse des programmes 24 heures sur 24 en anglais et dans 6 langues locales

1.5.3 Maintien de la couverture multimédia des événements et organisation de campagnes multimédias à l'appui du mandat de la Mission

Objectif atteint. La MINUL s'est montrée efficace dans ses activités de communication stratégique, en recourant aux médias. Des photos, des vidéos, des reportages et des articles de presse ont été publiés sur les plateformes numériques, y compris sur le site Web officiel de la Mission et sur les médias sociaux tels que Facebook, Twitter et YouTube

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre

Observations

Programmes de la radio de la MINUL : 5 émissions-débats hebdomadaires de 45 minutes sur l'actualité (*Coffee Break*) ; 5 programmes éducatifs hebdomadaires de 30 minutes (*Back to the Ballot Box*, *Dis Government Ting*, *Palava Hut*, *Crime Watch* et *Creek Town*) ; 2 programmes hebdomadaires d'une heure sur l'information et les actualités (*Front Page* et *Nationwide*) ; 3 magazines hebdomadaires d'une heure sur l'information et les actualités (*Dateline Libéria*) ; 5 programmes hebdomadaires de 30 minutes sur des questions de santé et d'éducation (*You and Your Health*, *Staying Alive*, *Let's Talk About Sex*, *Access For All* et *Campus Link*) ; 2 programmes hebdomadaires d'une heure sur la problématique femmes-hommes, notamment sur la violence sexuelle et sexiste et sur la participation électorale des femmes (*Women's World* et *Girl Power*) ; 10 programmes hebdomadaires où les auditeurs peuvent intervenir par téléphone sur différentes questions ou événements (*Your Morning* et *Nightshift*) ; 2 débats hebdomadaires d'une heure (*Back to the Ballot Box* et *Inside the Legislature*) visant à informer la population sur des questions civiques et électorales et à la sensibiliser aux travaux parlementaires ; 1 émission spéciale de 90 minutes (*Election*)

Oui 180 émissions de *Coffee Break*, l'émission-débat de 45 minutes sur l'actualité (5 par semaine) ; 180 émissions de *Dis Government Ting*, *Palava Hut*, *Crime Watch* et *Creek Town*, des programmes éducatifs d'une heure (5 par semaine) ; 72 émissions de *Front Page* et *Nationwide*, des programmes hebdomadaires d'une heure sur l'information et les actualités (2 par semaine) ; 108 émissions de *Dateline Liberia*, 1 magazine d'une heure sur l'information et les actualités (3 par semaine) ; 180 émissions de *You and Your Health*, *Staying Alive*, *Let's Talk About Sex*, *Access For All* et *Campus Link*, des programmes de 30 minutes sur des sujets relatifs à la santé et à l'éducation (5 par semaine) ; 72 émission de *Women's World* et *Girl Power*, des programmes d'une heure sur la problématique femmes-hommes, notamment sur la violence sexuelle et sexiste et sur la participation électorale des femmes (2 par semaine) ; 360 émissions de *Your Morning* et *Nightshift*, des programmes de deux heures où les auditeurs peuvent intervenir par téléphone (2 par jour à raison de 5 jours par semaine) ; 48 émissions de *Back to the Ballot Box* et *Inside the*

Parade) consacrée à des débats avec les candidats aux élections législatives et présidentielle de 2017 ; 85 bulletins d'information quotidiens (du lundi au vendredi) en 6 langues (4 250) ; 6 bulletins d'information en anglais chaque week-end ; et 5 messages d'intérêt public et communications spéciales hebdomadaires

6 programmes vidéo d'actualités distribués aux stations de télévisions et aux vidéo clubs dans le cadre d'une campagne multimédia expliquant l'évolution du mandat de la Mission et l'action de l'équipe de pays des Nations Unies ; 4 messages d'intérêt public ; 1 documentaire vidéo de 10 minutes sur les élections présidentielles ; 2 reportages vidéo ; 55 reportages photo ; 6 éditions numériques du bulletin d'information UNMIL Today ; 12 conférences de presse ; 21 communiqués de presse. Tous les contenus informatifs sont conçus pour être mis en ligne sur le site Web de la MINUL et sur ses médias sociaux numériques

Legislature, des programmes de débats d'une heure (2 par semaine) ; 12 émissions de *Election Parade* et *Hot Seat*, des programmes spéciaux de 90 minutes consacrés aux débats avec les candidats aux élections présidentielles de 2017 ; 1 080 bulletins d'information quotidiens (du lundi au vendredi) en anglais et dans 6 langues locales ; 216 bulletins d'information en anglais chaque week-end (3 bulletins × 2 jours × 36 semaines) ; 1 260 messages d'intérêt public et communications spéciales diffusés au cours de la semaine (5 à 7 par semaine)

Oui Tous les programmes de la Radio de la MINUL ont été publiés sur le site Web de la Mission et étaient disponibles dans le monde entier sous la forme de podcasts ; des podcasts sont accessibles dans le monde entier ; une émission radiophonique diffusée en continu sur Internet et disponible 24 heures sur 24 dans le monde entier a été créée ; des revues de presse (établies à partir des uns des journaux en ligne et de la presse écrite, de bulletins d'information, de l'émission d'information radiophonique du comté de Lofa et de dépêches) ont été établies pour être diffusées quotidiennement aux partenaires internes et externes ; 15 communiqués de presse ont été publiés, bon nombre d'entre eux en coopération avec l'Union africaine et la CEDEAO ; 12 vidéos ont été publiées sur la chaîne YouTube de la Mission et partagées sur les réseaux sociaux ; le bulletin d'informations UNMIL Today a été interrompu en raison de la réduction des effectifs de la Mission ; des journalistes, des responsables de presse et des rédacteurs en chef se sont rendus dans les locaux de la MINUL à l'occasion de quatre demi-journées de discussions avec le Représentant spécial du Secrétaire général ; 3 conférences de presse tenues par le Représentant spécial du Secrétaire général ont été suivies par les journalistes et médias locaux ; 95 reportages, notamment des reportages photo, ont été publiés sur le site Web de la MINUL ; 229 publications contenant des photos et des articles ont été publiées sur Facebook ; 16 vidéos ont été publiées sur Facebook ; 94 tweets ont été publiés. Le nombre d'abonnés de la MINUL sur les réseaux sociaux s'élève à 23 402 sur Facebook, 29 783 sur Twitter et 2 033 sur YouTube

<p>Communication à l'échelle nationale d'informations sur les principaux sujets de préoccupation mentionnés dans la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité. 48 interventions, sur tout le territoire, de 11 groupes de communicateurs traditionnels sur un ensemble de sujets ; fabrication et distribution de supports promotionnels, notamment des t-shirts (27 000), des prospectus (50 000), des affiches (50 150), des autocollants (20 000), des bracelets (32 500) et des banderoles (35) et remise en état de 15 panneaux d'affichage (6 panneaux géants et 9 de taille moyenne)</p>	<p>Oui La MINUL a continué de collaborer avec les 11 groupes de communicateurs traditionnels pour faire passer des messages, informer la population et promouvoir les diverses problématiques qu'elle aborde dans le cadre de son mandat. En outre, des t-shirts (9 950), prospectus (22 000), affiches (2 750) et banderoles (8) ont été produits</p> <p>Le nombre de supports imprimés destinés à la campagne est plus faible que prévu, en raison de la réduction des effectifs de la Mission et de l'utilisation de plus en plus fréquente des supports numériques</p> <p>Aucun panneau d'affichage n'a été remis en état au cours de la période considérée. Les panneaux d'affichage se sont extrêmement détériorés au fil du temps et en raison des conditions météorologiques, et on a estimé qu'il ne serait pas rentable de les remettre en état</p>
<p>7 manifestations nationales d'une journée sur l'action de la Mission (consolidation de la paix, droits de l'homme, état de droit) et journées internationales célébrées par les Nations Unies, notamment la Journée internationale de la paix, la Journée des Nations Unies, la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies et la Journée mondiale des réfugiés</p>	<p>6 Manifestations ont été organisées à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus, de la Journée internationale des femmes, de la Journée des Nations Unies, des 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste, de la Journée internationale des Volontaires et de la Journée internationale de la paix</p>
<p>1 sondage national d'opinion et de perception sur les 15 années d'activités de maintien de la paix de la MINUL au Libéria (2003-2018)</p>	<p>Non Le sondage n'a pas été réalisé en raison du manque de temps et des difficultés d'ordre opérationnel</p>

Composante 2 : état de droit

46. Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, la Mission a centré son action, en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires, sur : a) le renforcement des mécanismes nationaux de protection des droits de l'homme ; b) l'amélioration de la capacité des organisations de la société civile de surveiller et de promouvoir les questions relatives aux droits de l'homme et de rendre compte de la question ; (c) la création d'un bureau de pays du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) ; d) l'appui au renforcement des efforts visant à lutter contre la violence sexuelle et sexiste et d'autres crimes du même type ; e) l'appui aux institutions nationales afin de veiller au respect effectif des droits de l'homme et à la protection des civils ; f) l'appui aux organismes nationaux chargés de l'application des lois afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des élections ; g) l'application de la loi sur la Police nationale libérienne et de la loi sur le Service libérien de l'immigration ; h) la révision de la stratégie nationale de sécurité et l'élaboration d'un plan visant à la mettre en œuvre ; i) l'appui à la transition administrative et politique entre les acteurs de la justice pénale des administrations sortantes et entrantes.

47. Conformément à la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité, la Mission a encadré la Police nationale libérienne et d'autres organismes chargés de l'application

des lois dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan de sécurité et d'un budget pour les élections. En outre, la Mission s'est employée à améliorer les relations entre la police et les populations locales et, à ce titre, elle a appuyé la Police nationale libérienne lorsque cette dernière s'est attelée à renforcer le dialogue qu'elle entretenait avec lesdites populations. Conformément à la loi sur la Police nationale libérienne et à la loi sur le Service libérien de l'immigration, les règlements et les instructions administratives visant à renforcer les fonctions de supervision et d'application du principe de responsabilité dans ces deux organismes d'application des lois ont été établis et validés et n'avaient pas encore été signés par le Ministre de la justice et les conseils de gestion des politiques de la Police nationale libérienne et du Service libérien de l'immigration en juin 2018. La Mission a également aidé le Gouvernement à réviser et à valider sa stratégie nationale de sécurité et le plan de mise en œuvre y relatif. La Mission a achevé les principales formalités administratives qui lui permettront d'ouvrir, sans contretemps, un bureau de pays du HCDH au Libéria à compter du 1^{er} avril 2018. Elle a activement appuyé les efforts déployés au niveau national pour mettre en œuvre les recommandations relatives à la réforme du secteur de la justice pénale.

48. La Mission a également aidé le Gouvernement à appliquer les recommandations issues de l'examen périodique universel en appuyant le Comité directeur du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme. Elle l'a également aidé à s'acquitter de ses obligations concernant l'élaboration des rapports qu'il doit présenter aux organes conventionnels.

49. Dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste et conformément à la résolution 2333 (2016), la Mission a collaboré avec d'autres partenaires pour appuyer les efforts déployés par le Gouvernement en vue de sensibiliser les chefs traditionnels aux effets néfastes des crimes sexuels et sexistes et solliciter leur aide dans la lutte contre ces crimes à leur échelle. Des séances ont été organisées avec les acteurs de la justice pénale, notamment des juges et des avocats, en vue de renforcer les capacités du système de justice pénale s'agissant de lutter contre les crimes de violence sexuelle et sexiste. La Mission a contribué à renforcer les capacités de la Police nationale libérienne s'agissant de mener des enquêtes fondées sur le renseignement pour les cas de violence sexuelle et sexiste.

50. Des notes d'information exhaustives ont été préparées et communiquées aux membres du nouveau Gouvernement, qui ont assisté en parallèle à des séances d'information individuelles. Une réunion multipartite a été organisée à l'intention des acteurs de la justice pénale nationale, notamment issus de la magistrature et du Ministère de la justice.

Réalisation escomptée 2.1 : Appui à la promotion, à la protection et au contrôle du respect des droits de l'homme

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Renforcement du dialogue avec les acteurs publics et non étatiques pour appuyer la mise en œuvre et le suivi des mesures prescrites dans le Plan d'action national en faveur des droits de l'homme ainsi que des recommandations de l'examen périodique universel (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 30)

19 séances de travail et de consultation ont été organisées à l'intention des acteurs publics et non étatiques (notamment les autorités des comtés, les chefs traditionnels, les représentants de partis politiques et les organisations de la société civile) sur la promotion de la mise en œuvre et du suivi des mesures relatives au Plan d'action national en faveur des droits de l'homme et des recommandations issus de l'examen périodique universel, ainsi que sur l'appui à l'élaboration du nouveau Plan d'action, prévue pour 2019. La période électorale ayant

<p>2.1.2 Amélioration de l'appui technique grâce à l'élaboration de documents et de modèles d'orientation internes visant à renforcer la capacité de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme de contrôler le respect de ces droits, d'établir des rapports et d'engager des actions de sensibilisation et des actions correctrices, y compris dans le cadre des opérations électorales (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 10)</p>	<p>été longue (octobre à décembre 2017), il a été difficile de dialoguer avec les acteurs nationaux concernés</p> <p>4 directives/modèles concernant le suivi des élections, de la violence sexuelle et sexiste, des pratiques traditionnelles préjudiciables et du respect des droits de l'homme ont été mis au point pour aider les spécialistes des droits de l'homme de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme à s'acquitter de leur mandat de suivi du respect des droits de l'homme. Le nombre de documents et de modèles d'orientation a été plus faible que prévu en raison d'un ralentissement du dialogue avec les partenaires et le Gouvernement libérien au cours du processus électoral</p>
<p>2.1.3 Augmentation du nombre d'acteurs étatiques et de la société civile possédant les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir la prise en compte des droits de l'homme et de la problématique femmes-hommes dans les lois, politiques et programmes intéressant la violence sexuelle et sexiste et les mécanismes d'obligation redditionnelle (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 27)</p>	<p>Objectif atteint. 175 personnes issues de 27 États et acteurs de la société civile (notamment issus de la magistrature, l'Association des barreaux du Libéria, l'Association des avocates du Libéria, des avocats commis d'office, des greffiers, des commissaires de district et de comtés, des chefs de village, des chefs traditionnels et des représentants de la Plateforme de la société civile pour la défense des droits de l'homme) ont participé aux formations, aux séances de travail et aux dialogues sur le renforcement des connaissances et des capacités visant à promouvoir la prise en compte de la question des droits de l'homme et de la problématique femmes-hommes dans les lois, politiques et programmes établis aux niveaux étatique et national en vue de lutter contre la violence sexuelle et sexiste et de renforcer l'application du principe de responsabilité</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i> <i>Observations</i>
<p>12 réunions de consultation avec le Comité directeur du Plan d'action national en faveur des droits de l'homme pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'action et des recommandations issues de l'examen périodique universel, ainsi que pour appuyer l'intégration dans le droit national des dispositions des principaux instruments relatifs aux droits de l'homme</p>	<p>9 Séances de consultation technique ont été organisées avec les membres du Comité directeur du Plan d'Action national, composé de représentants de ministères, de comités législatifs, de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et d'organisations de la société civile, destinées à renforcer et à améliorer la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action et des recommandations issues de l'examen périodique universel, notamment concernant l'appui consultatif sur la rédaction de lois et l'organisation de consultations visant à interdire les mutilations génitales féminines</p> <p>Le nombre de séances a été plus faible que prévu en raison d'un ralentissement du dialogue avec les partenaires et le Gouvernement libérien au cours du processus électoral</p>

4 réunions de travail à l'intention des institutions publiques, de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et d'organisations de la société civile pour appuyer la demande d'accréditation de la Commission, améliorer les rapports qu'elle présente aux organes conventionnels et faciliter la participation aux procédures spéciales

10 réunions de consultation à l'intention de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme portant sur l'efficacité du contrôle, de la communication d'informations et de l'action de plaider pour assurer l'exercice des voies de recours et le respect des droits de l'homme à plusieurs niveaux : élections nationales, détention provisoire, conditions d'incarcération et mise en œuvre du Programme Case à palabres et d'autres recommandations de la Commission vérité et réconciliation, ayant trait notamment au devoir de mémoire et à la réconciliation nationale

10 réunions de consultation et de mentorat avec la Police nationale libérienne, le Service libérien de l'immigration, le Bureau de l'administration pénitentiaire, le système judiciaire et les Forces armées du Libéria pour favoriser l'intégration et la prise en compte des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans les politiques, les activités et les procédures ainsi que dans les mécanismes d'obligation redditionnelle, et pour mieux faire connaître la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

4 Réunions ont été organisées avec les acteurs du pays concernés, notamment le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et la Plateforme de la société civile pour la défense des droits de l'homme en vue de promouvoir la mise en place de mesures et de mécanismes destinés à appuyer et à renforcer la collaboration et la coordination eu égard aux rapports présentés aux organes conventionnels, notamment les rapports parallèles

13 Réunions se sont tenues comme suit :
7 réunions auprès de 21 spécialistes des droits de l'homme et de 7 membres du personnel technique de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et membres de la Plateforme de la société civile pour la défense des droits de l'homme, portant tout particulièrement sur la violence sexuelle et sexuelle et les pratiques traditionnelles néfastes ; 4 réunions sur la mise au point d'outils de travail visant à appuyer le suivi du respect des droits de l'homme et l'établissement de rapports sur la question ; 1 séance de travail de haut niveau avec la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et la magistrature consacrée à la mise en place d'une stratégie visant à réduire le recours à la détention provisoire ; 1 réunion avec la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et les organisations de la société civile sur la dénonciation des discours haineux tenus lors du processus électoral

11 Réunions se sont tenues comme suit :
8 réunions avec les institutions chargées de la sécurité, en particulier la Police nationale libérienne, le Service libérien de l'immigration et les Forces armées du Libéria, sur la prise en compte continue des droits de l'homme en vue de promouvoir l'intégration de la question du suivi du respect des droits de l'homme dans chacun de leurs mécanismes d'obligation redditionnelle et des modules axés sur les droits de l'homme dans leurs programmes de formation, et d'encourager la mise en œuvre du mémorandum d'accord sur la mise en place de mécanismes temporaires d'obligation redditionnelle à l'intention du personnel des forces armées, en attendant qu'un code de justice militaire permanent soit établi ; 3 réunions (avec la Police nationale libérienne,

- le Service libérien de l'immigration et les Forces armées du Libéria) ont été organisées dans le comté de Lofa en vue de promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme dans le contexte des élections nationales
- 18 réunions de consultation à l'intention des organisations de la société civile et des organisations locales pour les aider à prendre des initiatives efficaces, notamment dans les domaines de la réconciliation nationale, de la défense des droits des femmes et des minorités et de l'autonomisation des populations locales, afin de favoriser le respect et la protection des droits de l'homme
- 4 tables rondes avec des organisations de la société civile pour contribuer à l'établissement d'un forum national de ces organisations et leur permettre de renforcer leur action en matière de protection et de contrôle des droits de l'homme
- 4 réunions de consultation avec les parties prenantes nationales et l'équipe de pays des Nations Unies pour appuyer l'ouverture d'un bureau du HCDH au Libéria après le retrait total de la MINUL
- 6 réunions de travail à l'intention des chefs traditionnels nationaux et des organisations locales consacrées, d'une part, au respect des normes universelles en matière de droits de l'homme grâce à l'application de politiques et de mesures visant à éliminer les pratiques traditionnelles néfastes, notamment la mutilation génitale féminine, et, de
- 18 Réunions de consultation à l'intention des organisations de la société civile et des organisations locales ont été menées sur la coordination des activités de sensibilisation et de réseautage. Les réunions ont porté sur les questions relatives aux droits de l'homme, y compris la détention provisoire prolongée, la violence familiale et les droits en matière d'orientation sexuelle. Elles ont abouti à la mise en place de branches de la Plateforme de la société civile pour la défense des droits de l'homme dans 7 comtés
- 4 Tables rondes ont eu lieu avec les représentants de la nouvelle Plateforme de la société civile pour la défense des droits de l'homme, en vue de leur permettre d'atteindre leurs objectifs, consistant à mener des activités de sensibilisation aux droits de l'homme, axées sur le droit d'obtenir réparation en cas de violations et d'atteintes, et sur le contrôle du respect, par le Gouvernement, des normes relatives aux droits de l'homme
- 8 Réunions se sont tenues comme suit : 2 réunions (1 avec le Ministre de la justice et 1 avec le Ministre des affaires étrangères) sur la création d'un bureau de pays du HCDH au Libéria, qui a abouti à la signature d'un mémorandum d'accord entre le Gouvernement et le HCDH ; 1 réunion avec l'équipe de pays des Nations Unies visant à intégrer pleinement le bureau de pays dans l'initiative Unité d'action des Nations Unies ; et 5 réunions avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies visant à appuyer le bureau de pays
- Le nombre de réunions de consultation supplémentaires s'explique par l'amélioration de la coordination avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le nouveau Gouvernement du Libéria
- 8 Réunions se sont tenues comme suit : 5 réunions dans les comtés de Bomi, de Bong, de Grand Gedeh, de Montserrado et de Nimba, auxquelles ont participé près de 200 chefs traditionnels, anciens, chefs locaux et groupes de la société civile qui appuyaient le Gouvernement dans la lutte contre l'impunité

l'autre, à la mise en œuvre des recommandations issues du rapport établi par le HCDH et la MINUL en collaboration avec le Ministère de l'intérieur et intitulé « An Assessment of Human Rights Issues Emanating from Traditional Practices in Liberia »

1 réunion de haut niveau avec des responsables de la justice pénale et d'autres partenaires en vue d'établir une stratégie de lutte contre l'impunité des auteurs d'actes de violence sexuelle et sexiste et de crimes connexes

6 réunions de travail techniques avec la cellule de lutte contre la violence sexuelle et sexiste du Ministère de la justice et la section pour la protection des femmes et des enfants de la police nationale pour mettre en œuvre, dans le cadre du système de justice pénale, la stratégie visant à combattre l'impunité des auteurs d'actes de violence sexuelle et sexiste

2 réunions de travail avec le Ministère de la justice, la Commission de lutte contre la corruption du Libéria, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, l'Association des barreaux du Libéria et les représentants de la société civile, pour examiner et valider le projet de programme de protection des témoins et soutenir et renforcer ainsi l'action entreprise pour que les auteurs de violences sexuelles et sexistes ne restent pas impunis

8 réunions de travail sur les stratégies de protection des civils organisées avec les institutions publiques compétentes (la Police nationale libérienne, les Forces armées du Libéria, le Service libérien de l'immigration, le Bureau de l'administration

pour les actes de violence sexuelle et sexiste et les pratiques traditionnelles préjudiciables, notamment les mutilations génitales féminines ; 3 réunions spécifiques organisées dans le comté de Lofa avec des chefs traditionnels, des chefs de village et les populations locales, sur la dénonciation des pratiques traditionnelles néfastes et la lutte contre ces dernières

1 Réunion a été organisée avec des responsables du Ministère de la justice, du Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale, de la section de la protection des femmes et des enfants de la Police nationale libérienne, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux, en vue d'améliorer l'application du principe de responsabilité dans les cas de violence sexuelle et sexiste

7 Réunions se sont tenues comme suit :
4 réunions techniques ont été menées dans le comté de Lofa aux côtés du juge itinérant, du Bureau du procureur du comté et de la cellule de lutte contre la violence sexuelle et sexiste du Ministère de la Justice, sur le renforcement de la responsabilité juridique pour les affaires de violence sexuelle et sexiste, de sorte que le Libéria respecte ses obligations en matière de droits de l'homme ; 3 réunions à l'intention des membres de la section de protection des femmes et des enfants de la Police nationale libérienne ont été organisées dans le comté de Lofa, pour traiter les cas de violence sexuelle et sexiste en utilisant efficacement aux dispositifs d'intervention, y compris les tribunaux, les hôpitaux et les cliniques de santé, les travailleurs sociaux et les résidences protégées

Non La politique de protection des témoins a été validée en juin 2017 et le projet de loi correspondant a été soumis au Parlement en vue de son adoption. Le projet de loi étant toujours en cours d'examen au Parlement, il n'y a plus lieu d'organiser les réunions de travail prévues

2 Réunions se sont tenues comme suit :
1 réunion avec des responsables de la sécurité de la Police nationale libérienne, du Service libérien de l'immigration, des Forces armées du Libéria et d'autres mécanismes nationaux

pénitentiaire et la Commission nationale indépendante des droits de l'homme) et en consultation avec les experts techniques des ministères concernés

chargés de la sécurité, facilitée par la Commission nationale indépendante des droits de l'homme afin d'examiner et de mieux comprendre la notion de protection des civils et le rôle que chaque acteur est censé jouer ;
1 réunion avec les acteurs étatiques et les entreprises (y compris la Commission nationale d'investissement, les Ministères du travail et de la justice et la Liberia Electricity Corporation) lors de laquelle il a été souligné qu'ils leur incombait de respecter les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour protéger les civils

Ces 2 réunions ont permis de communiquer avec l'ensemble des acteurs concernés du pays, c'est pourquoi il n'a pas été nécessaire d'organiser des réunions individuelles pour d'autres acteurs

Réalisation escomptée 2.2 : Appui au développement des compétences d'encadrement et de gestion interne et au renforcement du professionnalisme et des mécanismes d'obligation redditionnelle de la police nationale afin de doter cette dernière des capacités opérationnelles nécessaires à la gestion des élections et d'instaurer un climat de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Augmentation du nombre de commandants de région et de comté de la police nationale auxquels sont déléguées des responsabilités opérationnelles de commandement et de contrôle en vue de concourir au déroulement pacifique des élections (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 20)

Objectif atteint. Afin de contribuer à la sécurité des élections, 26 responsables de haut niveau (notamment 2 femmes et 5 commandants de régions et de comtés ont été encadrés dans l'ensemble des 15 comtés et formés aux principaux aspects du commandement, du contrôle et des communications, à la planification opérationnelle, à la délégation de responsabilités en matière de commandement et de contrôle opérationnels, aux structures de commandement, à la gestion des incidents et à la communication d'informations y relatives. Le nombre de responsables ayant été formés a augmenté en raison de l'intensification des patrouilles et de l'appui de la police des Nations Unies au cours des élections, destiné à réduire les risques de violence et à appuyer le déroulement pacifique des élections

2.2.2 Augmentation du nombre d'activités de sensibilisation menées par les hauts fonctionnaires de la police nationale auprès de la population pour limiter les troubles lors des élections et pour renforcer les mécanismes d'obligation redditionnelle (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 12)

Objectif atteint. 60 activités de sensibilisation à l'intention des populations locales ont été menées par la section des services de proximité de la Police nationale libérienne dans les 15 comtés, notamment 7 activités menées conjointement avec les comités locaux de vigilance déployés dans certaines zones jugées sensibles en raison des élections (comtés de Bons, de Grand Bassa, de Lofa, de Margibi, de Maryland et de Nimba) en vue d'appuyer le déroulement pacifique des élections présidentielles et législatives. En outre, les hauts fonctionnaires de la police, y compris l'Inspecteur général de la police et son équipe de direction, ont organisé 21 séances de sensibilisation de la population locale dans les 7 zones sensibles pour faire en sorte que les

campagnes électorales se déroulent dans le calme. Le nombre d'activités a augmenté en raison de l'intensification des patrouilles et de l'appui de la police des Nations Unies au cours des élections, destiné à réduire les risques de violence et à appuyer le déroulement pacifique des élections

2.2.3 Augmentation du nombre de commandants de la police nationale dotés de connaissances et compétences en matière de gestion des situations de crise (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 45 ; 2017/18 : 60)

Objectif atteint. 23 réunions de consultation et de mentorat ont permis de former 85 commandants de la Police nationale libérienne (dont 1 femme) aux fonctions de commandement opérationnel, à la fois au niveau de la direction de la Police nationale et dans les 15 comtés, et de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en matière de gestion des incidents. Ainsi, les commandants de police se sont montrés efficaces en matière de maintien de l'ordre et ont en outre veillé à ce qu'aucun incident de sécurité majeur n'ait lieu avant, pendant et après les élections. Le nombre de commandants formés a augmenté en raison de l'intensification des patrouilles et de l'appui de la police des Nations Unies au cours des élections, destiné à réduire les risques de violence et à appuyer le déroulement pacifique des élections

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
16 réunions de consultation à l'intention de la direction et des hauts responsables de la police nationale et du Service libérien de l'immigration, afin de réorganiser le fonctionnement de ces entités, d'améliorer leurs procédures de gestion interne et de les doter ainsi des capacités opérationnelles nécessaires pour gérer les élections et instaurer un climat de sécurité	37	Réunions de consultation ont été organisées avec les hauts responsables et la direction de la Police nationale libérienne et du Service libérien de l'immigration, ce qui a permis de renforcer leur capacité de planification et de coordination en vue des élections. Sur les 37 réunions, 16 étaient des séances de formation conjointes avec la direction stratégique de l'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections nationales (composée des services de police et d'immigration, de l'Office national de sécurité, de l'Office de lutte contre la drogue, des forces armées et du Service national de lutte contre l'incendie du Libéria) ; 8 ont été organisées à l'intention de la police ; 7 pour le service de l'immigration ; 5 avec l'Inspecteur général de la Police et 1 avec le Commissaire chargé de l'immigration. Le nombre de séances a augmenté en raison de la hausse de la demande de réunions consultatives émanant des organismes d'application des lois et de sécurité du Libéria, en vue de coordonner efficacement les mesures de sécurité avant, pendant et après les élections, et d'assurer ainsi le déroulement pacifique de ces dernières
30 réunions de consultation et de mentorat à l'intention de la police nationale et du Service	30	Réunions de consultation et de mentorat ont été tenues, dont 20 sur la politique nationale

libérien de l'immigration, pour appuyer la mise en œuvre de la politique nationale relative à la police de proximité (20) et de la politique visant à mobiliser la population étrangère et frontalière (10), instaurer un climat de confiance entre la population et les forces de l'ordre et limiter les débordements lors des élections

18 réunions de consultation avec la police nationale pour contribuer au renforcement de la gestion et des pratiques d'enquête fondées sur le renseignement, notamment celles portant sur les actes de violence sexuelle et sexiste

24 réunions de consultation à l'intention de la police nationale pour améliorer les flux d'information en provenance de son Centre national des opérations et des centres régionaux des opérations, et renforcer les activités de ces centres, afin de mieux planifier la sécurité des élections

relative à la police de proximité et 10 sur la politique visant à mobiliser la population étrangère et frontalière. Ces réunions ont permis aux responsables de la police de proximité et aux responsables chargés de mobiliser la population étrangère et frontalière d'organiser des réunions dans les 15 comtés, en collaboration avec les comités locaux de vigilance. Une fois que les responsables locaux vivant dans les zones jugées sensibles en raison des élections et près des frontières ont été sensibilisés, ils ont recouru aux stratégies de mobilisation de proximité, notamment en sollicitant la participation active des populations. Les fonctionnaires de la police nationale et du service de l'immigration ont activement collaboré avec les acteurs locaux, ce qui a permis de renforcer la confiance

19 Réunions de consultation ont été organisées à l'intention de 76 responsables de haut niveau, dont 22 femmes, du département des services de police criminelle de la Police nationale dans les 15 comtés du pays. Les réunions ont permis à la section de protection des femmes et des enfants de renforcer ses pratiques d'enquête fondées sur le renseignement, notamment celles portant sur les affaires de violence sexuelle et sexiste, à la fois au sein de la direction de la Police nationale libérienne et dans les comtés. Tout au long de la période électorale, les réunions de consultation et de mentorat visaient principalement à renforcer les capacités du département des services de police criminelle s'agissant d'enquêter avec professionnalisme sur les allégations de délits liés aux élections impliquant des partis politiques, des candidats ou des personnalités publiques ou politiques

29 Réunions ont été organisées pour améliorer les flux d'information de la Police nationale et les activités du Centre national des opérations et des centres régionaux des opérations, de manière à mieux planifier la sécurité des élections. Pour assurer la bonne circulation des informations à l'appui des activités de commandement, de contrôle et de communication, les centres régionaux ont été équipés de kits de communication et des séances de consultation ont été organisées en vue de l'ouverture du Centre national des opérations. Des réunions supplémentaires ont

<p>1 stratégie sur la criminalité transnationale pour appuyer la mise en place de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</p>	<p>été organisées au moment où la Mission a appuyé l'organisation des élections</p> <p>Non Cet objectif a été confié à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui abordera la question de la criminalité transnationale organisée, en collaboration avec le Bureau of International Narcotics and Law Enforcement du Département d'État des États-Unis d'Amérique</p>
<p>30 réunions de consultation à l'intention de la police nationale et du Service libérien de l'immigration pour appuyer la décentralisation des moyens de gestion des services administratifs, des ressources humaines et du parc automobile (10) ; l'exercice de l'autorité et la délégation de pouvoirs (10) ; et la décentralisation de la responsabilité institutionnelle (10)</p>	<p>42 Réunions se sont tenues comme suit : 16 réunions visant à appuyer la décentralisation des moyens de gestion des services administratifs, des ressources humaines et du parc automobile ; 16 réunions visant à appuyer l'exercice de l'autorité et la délégation de pouvoirs ; 10 visant à appuyer la décentralisation de la responsabilité institutionnelle. Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu en raison de l'organisation régulière de réunions de consultation et de mentorat à l'intention des acteurs nationaux, à l'issue des visites intégrées effectuées sur le terrain par la police des Nations Unies</p>
<p>30 réunions de consultation et de mentorat avec la police nationale (20) et le Service libérien de l'immigration (10) pour établir ou réviser et appliquer des règlements et instructions administratives applicables à tous et tenant compte de la problématique femmes-hommes, conformément à la loi sur la Police nationale libérienne et à celle sur le Service libérien de l'immigration</p>	<p>32 Réunions se sont tenues comme suit : 17 réunions de consultation et de mentorat à l'intention de la police et 15 pour le service de l'immigration à l'appui de la mise en œuvre des deux lois, ce qui a abouti à la création, à la révision et à la mise en œuvre de règlements et d'instructions administratives applicables à tous et tenant compte de la problématique femmes-hommes. À l'issue des réunions de consultation et de mentorat, la police et le service d'immigration ont mis en œuvre 8 réglementations chacun et ont établi 20 et 19 instructions administratives, respectivement</p>
<p>1 rapport, assorti d'une analyse sur les questions d'égalité des sexes, établi en collaboration avec la police nationale et le Service libérien de l'immigration et consacré aux priorités à arrêter concernant la réforme des services et le renforcement des capacités de ces deux entités</p>	<p>2 Rapports ont été élaborés à la suite des séminaires-retraites annuels de la Police nationale libérienne et du Service libérien de l'immigration, appuyés par la MINUL et consacrés aux priorités à arrêter concernant la réforme des services et le renforcement des capacités de ces deux entités, en tenant compte de la problématique femmes-hommes. Les principaux domaines d'intervention concernent le plan d'action de l'équipe spéciale libérienne chargée de la sécurité et de la problématique femmes-hommes pour 2017-2018, qui est un outil stratégique visant à appuyer et à coordonner les institutions chargées de la sécurité pour leur permettre de</p>

mettre en œuvre le Plan d'action national pour le Libéria et d'appliquer ainsi la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique et d'autres politiques internationales, régionales et nationales liées à la problématique femmes-hommes. En outre, l'élaboration des rapports a permis aux acteurs étatiques et non étatiques chargés de la sécurité de renforcer leur coordination et leur collaboration et de partager davantage d'informations sur la sensibilisation à la problématique femmes-hommes. Par ailleurs, le Programme commun entre le PNUD et la MINUL prévoit un appui au renforcement des lois, politiques et cadres tenant compte de la problématique femmes-hommes, ce qui permettra d'améliorer les capacités des acteurs travaillant dans les domaines de la justice, de la sécurité et de la loi sur la question

60 réunions de mentorat à l'intention des hauts responsables de la police nationale, consacrées au commandement, au contrôle et à la gestion des incidents

60 Réunions de mentorat ont été organisées à l'intention de 85 commandants de la Police nationale libérienne (dont 1 femme) ayant des fonctions de commandement opérationnel au niveau de la direction de la Police nationale et dans les 15 comtés du pays. Les réunions ont permis aux participants de renforcer leurs connaissances et leurs compétences sur le commandement, le contrôle et la gestion des incidents. La Police nationale libérienne s'est montrée efficace s'agissant d'assurer la sécurité des campagnes et des rassemblements politiques dans tout le pays et le maintien de l'ordre, et aucun incident majeur n'a été signalé à cet égard

Réalisation escomptée 2.3 : Progrès dans la mise en œuvre des réformes de l'état de droit et du secteur de la sécurité grâce à l'exercice des bons offices, notamment par l'intermédiaire du pilier paix, sécurité et état de droit du Programme pour la transformation

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.3.1 Progrès dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à l'échelle nationale en vue de la réforme de la justice pénale (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 19)

4 recommandations acceptées à l'échelle nationale en vue de la réforme de la justice pénale, concernant le traitement des dossiers, les modes alternatifs de règlement des différends, l'entente sur le plaidoyer et la politique d'aide juridictionnelle, ont été mises en œuvre. Les autres recommandations acceptées à l'échelle nationale en vue de la réforme de la justice pénale n'ont pas été appliquées en raison de la brièveté de la période de mise en œuvre et du fait que les partenaires nationaux se sont davantage intéressés au règlement des litiges électoraux. Les

2.3.2 Mise en œuvre des recommandations issues de la stratégie de sécurité nationale révisée (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 3)

recommandations en suspens ont été intégrées au programme commun de la MINUL et du PNUD

Objectif atteint. 4 recommandations issues de la stratégie de sécurité nationale révisée sont en cours de mise en œuvre, notamment : a) rendre opérationnel le bureau du secrétariat du Conseil national de sécurité en élaborant un plan administratif ; b) faire connaître les principaux textes de loi relatifs au secteur de la sécurité en élaborant un recueil consacré à la législation dans ce domaine ; c) rendre opérationnel le Groupe de travail national sur la question des femmes dans le secteur de la sécurité afin de renforcer la coordination entre les ministères de la justice, de la défense nationale, de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale et les institutions chargées de la sécurité ; d) renforcer la participation des groupes de la société civile au débat sur le secteur de la sécurité par l'organisation de dialogues d'experts sur la réforme du secteur de la sécurité, la production de bulletins d'information et la réalisation de recherches sur la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Exercice des bons offices grâce à l'organisation de 8 réunions du pilier paix, sécurité et état de droit du Programme pour la transformation, avec le concours des parties prenantes nationales, des partenaires internationaux et des donateurs, afin de définir, de coordonner et de faciliter l'appui qu'il faudra fournir à long terme aux domaines critiques de la réforme du secteur de la justice et du secteur de la sécurité au Libéria	7	Réunions ont été organisées. En raison de l'accent mis sur les élections, les autres réunions ont été ajournées. Depuis l'investiture du nouveau Président le 22 janvier 2018, 5 réunions ont eu lieu avec de nouveaux titulaires des secteurs de la justice et de la sécurité, ce qui a aidé le nouveau Gouvernement à définir son programme à long terme dans ce domaine
5 réunions de consultation consacrées à l'application de la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions pour aider le Gouvernement à procéder à l'enregistrement et au suivi des armes et du matériel utilisés et importés par les forces de sécurité nationales	4	Réunions de consultation ont été tenues avec la Commission nationale sur les armes de petit calibre, consacrées à l'application de la loi sur le contrôle des armes à feu et des munitions. Les réunions ont contribué aux efforts déployés par le Gouvernement pour enregistrer et suivre les armes et le matériel utilisés et importés par ses forces de sécurité
1 forum et 5 réunions de suivi pour aider le Ministère de la justice, la police nationale, le Service libérien de l'immigration et le secrétariat du Conseil national de sécurité à mener à bien la réforme de la fonction publique	1	Forum a été organisé, à l'Université du Libéria, à l'intention des hauts responsables d'institutions du secteur de la sécurité et des représentants d'organisations de la société civile, sur le thème de la pérennité des programmes de réforme du secteur de la sécurité après la transition politique
	8	Réunions de suivi ont eu lieu : 2 sur la réforme effective de la fonction publique ; 1 avec le représentant du secrétariat du Conseil national de sécurité et 1 avec le Ministère de la justice ;

<p>4 réunions de consultation consacrées à l'examen des dépenses publiques affectées à la justice et à la sécurité (entrepris en collaboration avec la Commission de consolidation de la paix, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la Banque mondiale), tenues avec des hauts responsables de la sécurité nationale et des entités de contrôle, notamment le Ministère de la justice, le Ministère de la défense nationale, le Ministère des finances, le secrétariat du Conseil national de sécurité et la société civile</p>	<p>4 avec la Vice-Présidente, les ministres d'État aux affaires présidentielles, aux affaires étrangères et à la justice ; 1 réunion entre le Président de la Cour suprême et le Ministre de la justice ; 1 avec les membres du sous-comité pour l'état de droit et la sécurité de l'équipe de transition du nouveau Gouvernement</p>
<p>Suivi de toutes les procédures judiciaires relatives aux contentieux électoraux durant la période électorale (élections présidentielles, législatives et second tour éventuel) afin de servir de base à l'exercice par le Représentant spécial du Secrétaire général de ses bons offices</p>	<p>4 Réunions de consultation, consacrées à l'examen des dépenses publiques affectées à la justice et à la sécurité, ont été tenues avec de hauts responsables de la sécurité nationale et des entités de contrôle, notamment le Ministère de la justice, le Ministère de la défense nationale, le Ministère des finances et de la planification du développement, le secrétariat du Conseil national de sécurité et des organisations de la société civile. Les réunions ont été organisées en collaboration avec la Commission de consolidation de la paix, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la Banque mondiale</p> <p>Oui Toutes les procédures devant la Cour suprême relatives aux contentieux électoraux découlant des élections présidentielles et législatives du 10 octobre 2017 ont fait l'objet d'un suivi</p>
<p>1 document consultatif sur les compétences en matière d'enquête et de poursuites élaboré avec le concours de la Commission de lutte contre la corruption du Libéria et du Parquet pour lutter contre la corruption et promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité</p>	<p>Non Le document consultatif n'a pas été établi, car le Gouvernement libérien s'est essentiellement préoccupé des élections</p>
<p>10 réunions techniques visant à transférer l'entière responsabilité du Programme commun pour la justice et la sécurité à l'équipe de pays des Nations Unies et à en garantir la viabilité</p>	<p>15 Réunions ont eu lieu entre la MINUL et le PNUD. Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu en raison des discussions qui ont eu lieu aux réunions hebdomadaires de la composante État de droit</p>

Composante 3 : Consolidation de la paix

51. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, la MINUL a axé ses activités sur la consolidation de la paix, notamment la réconciliation nationale, la décentralisation et les réformes institutionnelles. Malgré l'adoption, en mars 2017, du Plan de consolidation de la paix au Libéria par le Gouvernement libérien, qui jetait les bases d'un processus structuré visant à définir des priorités parmi les principaux objectifs de réconciliation, l'exécution de nombreux engagements du Gouvernement a progressé lentement faute de fonds et à cause de retards dans l'adoption de textes législatifs importants.

52. Les progrès vers la réconciliation nationale ont été lents, bien que le Gouvernement ait révisé la Stratégie d'apaisement, de consolidation de la paix et de

réconciliation nationale. Avec l'appui de la Mission, les organisations de la société civile ont aidé à établir un dialogue constructif avec les jeunes à haut risque pendant le processus électoral, tout en menant des dialogues de réconciliation dans les comtés de Bong, Grand Cape Mount, Grand Gedeh, Lofa, Margibi, Nimba, River Cess et Sinoe. Ces activités ont abouti à la tenue d'une conférence de réconciliation nationale menée par le Gouvernement en mars 2018, qui a marqué le coup d'envoi de l'élaboration d'une politique de réconciliation nationale inclusive.

53. Les efforts visant à assurer l'adoption de la législation nécessaire pour faire progresser la réconciliation nationale se sont intensifiés en juillet et août 2017. La Mission a œuvré en faveur de l'adoption des projets de loi en facilitant trois consultations législatives et quatre conférences régionales sur les projets de loi relatifs aux droits fonciers et en diffusant des programmes éducatifs sur les questions foncières par l'intermédiaire de la radio de la MINUL.

54. En l'absence d'une loi relative aux droits fonciers, la MINUL a continué de collaborer avec ses partenaires pour renforcer les capacités de règlement des litiges fonciers aux niveaux national et local. La MINUL, en collaboration avec le PNUD, a appuyé des activités de programme visant à renforcer les capacités de l'Autorité foncière libérienne. Le projet a abouti à la rédaction de deux règlements importants sur la vente et la location de terrains publics ou appartenant au Gouvernement et sur le zonage des terres. En outre, 35 communautés et 5 institutions gouvernementales ont participé à la création de quatre instances multipartites dans les communautés concédantes des comtés de Grand Bassa, Grand Cape Mount, Nimba et Sinoe. Ces instances ont dispensé aux participants une formation à la négociation, à la médiation et aux modes alternatifs de règlement des différends, en particulier dans les zones de concession.

55. En décembre 2017, le centre de services local du comté de Montserrado, dernière pièce de l'exécution du programme de décentralisation lancé par le Gouvernement en février 2015, a ouvert ses portes. Le programme a permis d'améliorer l'infrastructure gouvernementale pour la prestation de services locaux et a contribué à l'extension de l'autorité de l'État grâce à l'établissement de centres de services dans chacun des 15 comtés. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du pays, les citoyens ont pu accéder au niveau local à au moins 22 services concernant des documents officiels sans avoir à se rendre à Monrovia. On estime que 26 382 Libériens ont eu recours aux centres de services des comtés en 2017.

Réalisation escomptée 3.1 : Conditions propices à la tenue d'élections présidentielles et législatives pacifiques, transparentes et ouvertes à tous en 2017

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Augmentation du pourcentage de femmes parmi les électeurs (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 40 %)

Objectif atteint. Selon la Commission électorale nationale, 2 183 629 personnes étaient inscrites sur les listes électorales, dont 49 % de femmes

3.1.2 Augmentation du nombre de représentantes élues (2015/16 : 12 ; 2016/17 : 12 ; 2017/18 : 15)

La représentation des femmes à la Chambre des représentants est restée la même (9 sièges sur 73, soit 12,3 %, dont 5 femmes élues pour un second mandat). Jewel Howard Taylor, ancienne sénatrice de la Coalition pour le changement démocratique, est désormais Vice-Présidente du pays

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 forum des parties prenantes pour promouvoir la participation effective de la société civile, en particulier des femmes et des jeunes, aux élections de 2017, en collaboration avec la Commission électorale nationale, le Conseil national des organisations de la société civile du Libéria, le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et l'UNICEF	1	Forum pour les femmes et les jeunes a été organisé en partenariat avec le Groupe de la problématique femmes-hommes de la Commission électorale nationale et le Groupe de travail sur l'égalité des genres et les élections (regroupant la MINUL, l'équipe de pays des Nations Unies et l'International Foundation for Electoral Systems) a eu lieu à Gbarnga (comté de Bong). Le Forum a permis de promouvoir la participation des femmes à la planification et l'administration des élections, entre autres questions
6 ateliers portant sur les moyens d'accroître la participation des femmes au processus électoral, organisés en collaboration avec le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission électorale nationale, les organisations non gouvernementales de femmes, ONU-Femmes et le PNUD	6	Ateliers ont été organisés avec les 163 candidates aux élections législatives et environ 6 000 membres des communautés dans 5 comtés (Bomi, Bong, Grand Bassa, Margibi et Montserrado) en collaboration avec le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale, la Commission électorale nationale, les organisations non gouvernementales, ONU-Femmes et le PNUD. Ces ateliers ont contribué à renforcer la participation des femmes au processus électoral
8 forums de parties prenantes, dont 2 organisés à l'échelle nationale et 6 au niveau des comtés, en collaboration avec la Commission de la gouvernance, le Ministère de l'intérieur, la Commission électorale nationale, le Ministère de la justice et d'autres entités gouvernementales concernées, les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile, afin d'examiner la question de la passation pacifique des pouvoirs	1	Forum national et 4 forums régionaux de parties prenantes réunissant des participants des comtés voisins ont été organisés par des organisations de la société civile locales appuyées par la MINUL avant les élections. Après les élections, la MINUL a appuyé une organisation de la société civile locale, qui a tenu 2 forums en vue de débattre de la transition pacifique du pouvoir dans les comtés de Margibi et de Grand Bassa

Réalisation escomptée 3.2 : Mise en œuvre des réformes de la gouvernance nécessaires pour remédier aux causes profondes des conflits

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
3.2.1 Augmentation du nombre de représentants de la société civile et des communautés informés des lois, des rôles et des responsabilités en jeu dans la prestation de services postdécentralisation (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 10 ; 2017/18 : 25)	Objectif atteint. 30 organisations de la société civile ont reçu une formation sur les lois applicables et les attributions des centres de services de comté en matière de prestation de services découlant de la décentralisation des services
3.2.2 Augmentation du nombre de centres de services opérationnels au niveau des comtés (2015/16 : 1 ; 2016/17 : 10 ; 2017/18 : 15)	Objectif atteint. Les 15 centres de services de comté sont en place et opérationnels

3.2.3 Augmentation du nombre de règlements et de politiques élaborés par l'Autorité foncière (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/2018 : 7)

2 règlements, relatifs à la vente et la location de terrains publics ou appartenant au Gouvernement et au zonage des terres, ont été élaborés

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 évaluation de la mise en œuvre de la loi relative aux collectivités locales et de l'accès des citoyens aux services décentralisés, établie en collaboration avec le Ministère de l'intérieur, la Commission de la gouvernance, le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation et le PNUD	1	Évaluation collaborative a été entreprise. Toutefois, le projet de loi relative aux collectivités locales n'avait pas encore été adopté par l'Assemblée législative au moment de la clôture de la Mission
Appui à la mise en place et au fonctionnement de l'Autorité foncière libérienne, en mettant l'accent sur l'élaboration, de concert avec la Force opérationnelle terrestre intérimaire, la Commission de la gouvernance, le Ministère de l'intérieur et l'équipe de pays des Nations Unies, les politiques, règlements et procédures pertinents nécessaires à l'application de la loi sur les droits fonciers	Oui	L'Autorité foncière libérienne a été officiellement créée et la MINUL a plaidé en faveur d'un appui des donateurs malgré le fait que le projet de loi sur les droits fonciers n'ait pas été adopté par le Parlement pendant l'exercice considéré. Le PNUD a mis en œuvre un projet de programme de la MINUL afin d'appuyer les efforts déployés par l'Autorité foncière libérienne pour assurer la continuité des services, améliorer le système de gestion des terres et mettre en place une administration fonctionnelle
1 Forum national de responsables gouvernementaux et de dirigeants de la société civile consacré aux conséquences de la loi pour l'Autorité foncière et les droits fonciers, et 15 programmes éducatifs portant sur cette loi diffusés par la station de radio de la MINUL, en collaboration avec la Force opérationnelle terrestre intérimaire et l'équipe de pays des Nations Unies	Non	Aucun forum national n'a été organisé, le projet de loi sur les droits fonciers étant encore en instance à l'Assemblée législative pendant l'exercice considéré. Néanmoins, 15 émissions éducatives sur le projet de loi en question ont été diffusées sur les ondes de la radio de la MINUL

Réalisation escomptée 3.3 : Renforcement des capacités des institutions nationales de parvenir à une réconciliation nationale inclusive et à la cohésion sociale

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
3.3.1 Les institutions nationales, les communautés concédantes et les organisations de la société civile ont connaissance des modes alternatifs de règlement des différends et y ont accès (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 21 ; 2017/18 : 30)	Objectif atteint. 40 communautés et 5 institutions nationales ont participé à la création de 4 instances multipartites dans les communautés concédantes des comtés de Grand Bassa, Grand Cape Mount, Nimba et Sinoe. Ces instances ont offert une formation à la négociation, à la médiation et aux modes alternatifs de règlement des conflits, notamment dans les zones de concession. Cela s'est fait en collaboration avec le PNUD, l'Autorité foncière libérienne et l'Office national des concessions
3.3.2 Nombre de comtés publiant et adoptant des plans locaux en faveur de la réconciliation à long	Objectif atteint. 8 dialogues de réconciliation ont été organisés dans les comtés de Bong, Grand Cape Mount, Grand Gedeh, Lofa, Margibi, Nimba, River Cess et Sinoe,

terme et de la prévention des conflits (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 6)

au cours desquels des plans de réconciliation sur 5 ans ont été adoptés. Ces plans ont été publiés à la Conférence de réconciliation nationale qui s'est tenue en mars 2018 à Monrovia

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>5 forums intersectoriels de dialogue pour la réconciliation organisés au niveau des comtés et 1 conférence nationale sur la réconciliation, organisée en collaboration avec le Bureau pour la consolidation de la paix, le Bureau de l'Ambassadeur de la paix et le Ministère de l'intérieur</p>	8	<p>Dialogues de réconciliation ont été organisés entre mars 2017 et janvier 2018 au niveau des comtés, en collaboration avec le Bureau libérien pour la consolidation de la paix, le Ministère de l'intérieur et l'Ambassadeur national pour la paix. Une Conférence de réconciliation nationale a eu lieu en mars 2018</p>
<p>1 rapport évaluant dans quelle mesure les programmes des différentes parties prenantes ont contribué au règlement des différends liés aux concessions et à l'élargissement des possibilités de développement des collectivités locales, établi en consultation avec l'Autorité foncière, le Bureau pour la consolidation de la paix, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p>	Non	<p>Aucune évaluation n'a été effectuée en raison de la fermeture des sites sur le terrain par suite du retrait de la Mission. La Mission a tiré parti des compétences de son personnel pour organiser des ateliers sur la prévention des conflits pendant la période électorale</p>
<p>1 forum national sur la jeunesse, le développement et la paix, organisé en collaboration avec le Ministère de la jeunesse et des sports, le Bureau pour la consolidation de la paix et l'équipe de pays des Nations Unies</p>	Non	<p>Aucun forum n'a été organisé, la Mission ayant donné la priorité à l'exécution d'un projet de programme à l'appui d'un dialogue constructif avec les jeunes à haut risque en vue des élections de 2017 au niveau local, en collaboration avec la Catholic Agency for Overseas Development et le Development Education Network. Le projet, qui a été exécuté dans les comtés de Bong, Grand Gedeh, Lofa et Nimba, visait à instaurer un environnement permettant aux « jeunes à haut risque » de participer aux efforts en faveur de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale et à améliorer l'accès à des moyens de subsistance alternatifs et durables au Liberia. Le nombre total de bénéficiaires a été estimé à 120 035 personnes</p>
<p>50 projets à effet rapide à l'appui de la consolidation de la paix, portant entre autres sur la réconciliation, la gouvernance, la prestation de services et l'état de droit, l'accent étant mis sur les initiatives encourageant l'égalité des sexes et le renforcement des capacités à l'échelle des communautés locales, des organisations et des institutions</p>	81	<p>Les projets relatifs aux bons offices et aux activités d'appui à la consolidation de la paix (englobant la réconciliation, la gouvernance, la décentralisation, l'état de droit, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'environnement) ont été pleinement exécutés</p>

Composante 4 : Appui (période d'exécution du mandat et de retrait de la Mission, du 1^{er} juillet 2017 au 30 avril 2018)

56. Au cours de la période couverte par le mandat, la composante Appui et la composante Sécurité ont fourni des services administratifs, logistiques et de sécurité à la Mission. En outre, dans sa résolution 2333 (2016), le Conseil de sécurité a autorisé la MINUL à apporter son concours au processus électoral et, à la demande de la Commission électorale nationale libérienne, la Mission a aidé à assurer la livraison des bulletins de vote et du matériel électoral à des sites éloignés pour les élections présidentielles d'octobre et décembre 2017.

57. Conformément à la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité, la composante Appui a facilité le transfert des moyens et du matériel radio de la Mission à la CEDEAO le 30 mars 2018 et a continué de fournir une assistance technique jusqu'au 30 juin de la même année, afin d'assurer une transition harmonieuse et réussie. La radio de la CEDEAO émet dans tout le Libéria 24 heures sur 24 depuis le transfert, qui a eu lieu à la fin du mandat de la MINUL.

58. La Mission a élaboré des plans de retrait et de liquidation et entrepris des activités préalables à la liquidation pour assurer une clôture réussie au 30 juin 2018. La brièveté de la période de liquidation et le volume de travail lié à la gestion de la cessation des activités de fond, au rapatriement et à la cessation de service du personnel et à la fermeture des sites ont nécessité une réévaluation constante, en particulier au début de l'exercice considéré. Le retrait a donc dû être accéléré et la fermeture des sites a été plus rapide que prévu à l'origine.

59. Les sites, le parc de véhicules et les aéronefs, l'infrastructure informatique et de communication et les autres équipements de la MINUL ont été retirés au fur et à mesure que le nombre des activités qu'il était demandé à la Mission d'effectuer diminuait. L'exploitation de trois hélicoptères de type militaire a pris fin le 25 janvier 2018 et ils ont été rapatriés en février 2018, tandis que les avions commerciaux (B-1900) ont cessé d'être exploités le 31 mars 2018 et été retirés en avril 2018. Les bureaux régionaux de Voinjama et Zwedru ont été fermés en décembre 2017, de même que le centre de Gbanga. La MINUL a fermé les locaux de son quartier général (« l'immeuble de la Pan African Plaza ») à Monrovia et aidé l'équipe de pays des Nations Unies à reprendre le complexe en avril 2018. Le bâtiment fonctionne désormais comme une Maison des Nations Unies, occupée par 16 organismes, fonds et programmes des Nations Unies. L'hôpital de niveau 2 a assuré ses services jusqu'au 30 mars 2018, tandis que l'infirmerie de niveau 1 a poursuivi ses activités pendant toute la période de liquidation, jusqu'en juin 2018. Au cours des trois derniers mois, la MINUL a achevé les activités de liquidation de la base de soutien logistique du port (Star Base), qui a été remise au Gouvernement libérien en juin 2018. Le processus de cession de tous les actifs a été entrepris conformément au plan préliminaire et au plan définitif de cession des actifs de la Mission, tous deux approuvés par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

60. L'infrastructure matérielle et les locaux de la Mission ont été maintenus en bon état et en conformité avec les normes environnementales et de sécurité en vue de leur transfert au Gouvernement hôte ou à des propriétaires privés. La MINUL a entrepris des travaux d'assainissement et de nettoyage des sites pour éliminer les déchets dangereux et faire en sorte que les sites soient écologiquement propres. Toutes les installations et tous les locaux ont été inspectés et évalués conjointement par l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement et la Mission des Nations Unies au Libéria, et la Mission a obtenu des certificats de conformité aux normes environnementales pour tous les sites fermés avant leur remise.

Réalisation escomptée 4.1 : Appui rapide, efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de la gestion, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 90 %)

Objectif atteint. 94 % des heures de vol approuvées ont été utilisées. Au total, 661 heures de vol avaient été approuvées pour 4 appareils (227 heures pour un avion civil et 620 heures pour 3 hélicoptères militaires, soit un total de 847 heures, dont 186 étaient consacrées aux opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire). Sur ces 661 heures, 622 ont été utilisées (644 heures de vol ont été effectuées au total, mais 22 d'entre elles, soit 3 %, ont été utilisées à des fins de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire)

4.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 5 %)

24,1 %. Tous les engagements de l'exercice précédent ont été examinés et annulés dans le cadre de la liquidation

4.1.3 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 10 %)

Le taux moyen de vacance de postes a été proche de 16 %, conformément au taux approuvé par l'Assemblée générale pour les postes soumis à un recrutement international

4.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2015/16 : 32 % ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 40 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international s'est établi à 32 %

4.1.5 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 %)

Le score était de 58 sur 100. La MINUL a mis en œuvre un plan d'action pour l'environnement visant à améliorer la gestion et l'évacuation des déchets et le nettoyage. Elle a obtenu un score inférieur aux prévisions principalement du fait qu'elle utilise des groupes électrogènes fonctionnant au diesel. Au moment où elle a fermé, elle menait des consultations avec la commission gouvernementale chargée de l'électricité au sujet des possibilités offertes par le nouveau réseau hydroélectrique

4.1.6 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2015/16 : 85 % ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 90 %)

Objectif atteint. 99,5 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)

4.1.7 Respect de la politique de gestion des risques et de sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : 98 % ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 %)

La MINUL s'est dotée d'un programme de gestion des risques et de sécurité du travail qu'elle a appliqué à 100 %

4.1.8 Nombre moyen de jours écoulés entre la demande d'achat et la commande, pour tous les marchés passés correspondant aux contrats-cadres

Objectif atteint. En moyenne, 3 à 5 jours se sont écoulés entre la demande d'achat et la commande

pendant l'exercice (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 7)

4.1.9 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs clefs de résultats (2015/16 : 1 603 ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 1 800)

L'évaluation des missions de maintien de la paix en cours de liquidation ne porte pas sur l'ensemble des indicateurs clefs de résultats qui forment la base de l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions

4.1.10 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 %)

Objectif atteint. 100 %

4.1.11 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations et à la gestion des stocks de rations (2015/16 : 97 % ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 %)

Au cours de l'exercice, 99 % des fournisseurs ont respecté les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations et à la gestion des stocks de rations

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	---	---------------------

Amélioration des services

Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Oui Le Plan d'action pour l'environnement pour 2017/18, qui comportait 54 mesures concrètes, était pleinement appliqué au moment de la fermeture de la Mission. Cependant, la transition vers les sources d'énergie renouvelables n'a pas pu être menée à bien, parce que le nouveau réseau hydroélectrique n'était pas assez développé et que la Mission était en cours de liquidation

La Mission a nettoyé 8 487 tonnes de terre contaminée dans plusieurs sites. Des représentants du Groupe de l'environnement et de la Section du génie de la MINUL ont participé à toutes les inspections, de même que des représentants de l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement. Les recommandations portant sur le nettoyage avaient été suivies avant que les inspections conjointes finales aient lieu et que les sites soient remis au Gouvernement. La MINUL a veillé à l'application de la politique écologique applicable aux missions établie par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et de l'approche définies par le Département de l'appui aux missions en matière de gestion de la chaîne logistique

Oui La MINUL s'est mise en conformité avec la stratégie et l'approche définies par le Département de l'appui aux missions en matière de gestion de la chaîne logistique

Services des transports aériens

Exploitation et entretien de 4 appareils (1 avion et 3 hélicoptères)	Oui	Exploitation et entretien de 1 avion et de 3 hélicoptères militaires. La Mission a mis fin à l'exploitation de l'avion et des hélicoptères en janvier et mars 2018 et les a rapatriés en février et mars 2018, respectivement
Total de 900 heures de vol prévues (280 effectuées par des prestataires commerciaux et 620 par des prestataires militaires) pour le transport de passagers et de fret, pour les patrouilles et les missions d'observation, pour les opérations de recherche et de sauvetage, pour les élections présidentielles, pour la force d'intervention rapide et pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires	Non	Sur les 620 heures qui avaient été approuvées pour les hélicoptères militaires, seules 521 ont été effectuées. L'avion civil a effectué 123 heures de vol, sur les 227 heures approuvées
Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 4 appareils, 2 aérodromes et 4 sites d'atterrissage	Oui	La conformité aux normes de sécurité aérienne a été contrôlée pour tous les sites et appareils. L'unité administrative de la MINUL chargée de la sécurité aérienne dans la région a exercé ses fonctions du 1 ^{er} juillet au 31 octobre 2017, puis a été remplacée par le Groupe de la sécurité aérienne de la MINUSMA.

Services à l'appui du personnel civil

Services de gestion des ressources humaines pour un effectif maximal autorisé de 783 membres du personnel civil (237 membres recrutés sur le plan international, 421 membres recrutés sur le plan national et 125 Volontaires des Nations Unies), avec notamment un appui pour le traitement des demandes d'indemnités, droits à prestations et avantages sociaux, pour le recrutement, pour la gestion des postes, pour l'établissement du budget et pour le suivi du comportement professionnel, dans la limite des pouvoirs délégués	Oui	Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis à un effectif maximal de 785 membres du personnel civil autorisé (235 membres recrutés sur le plan international, 421 membres recrutés sur le plan national, 4 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 125 Volontaires des Nations Unies). Les effectifs ont été réduits tout au long de l'exercice en raison du retrait des effectifs et des moyens et de la liquidation de la Mission
Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission à l'intention du personnel civil	Oui	Le Centre intégré de formation du personnel des missions de la Mission a organisé des activités de renforcement des capacités et de certification dans les domaines suivants : gestion de projet, informatique, gestion financière, soutien en matière d'organisation des carrières et de cessation de service, règlement des conflits et gestion à l'appui des élections, protection des civils (à l'intention des Forces armées du Libéria) et rédaction de rapports
Appui au traitement de 1 455 demandes de déplacement dans la zone de la mission, de 122 demandes de déplacement en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation et de	Oui	574 déplacements dans la zone de la mission et 81 déplacements en dehors de cette zone ont été effectués, et 26 demandes de déplacement à des fins de formation ont été

74 demandes de déplacement à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

traitées. Le nombre de demandes de déplacement a été inférieur aux prévisions en raison de la fermeture de la Mission

Services de gestion des installations, d'infrastructure et de génie

Services d'entretien et de réparation pour un total de 18 sites de la Mission situés dans 4 lieux différents

Oui Tous les sites de la mission dans les 4 lieux, Gbarnga, Monrovia, Voinjama et Zwedru, ont été entretenus et des travaux de réparation ont été menés à bien, conformément aux normes des Nations Unies applicables

Exploitation et entretien de 122 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

Oui Au cours de l'exercice, le nombre de groupes électrogènes appartenant à l'ONU est passé de 122 à 33 au 30 avril 2018. Tous ont été correctement entretenus

Exploitation et entretien des installations de traitement et d'approvisionnement en eau appartenant à l'ONU (dont 26 puits ou trous de sonde et 20 stations de traitement et d'épuration) et appui à 4 installations appartenant à des contingents sur 18 sites

Oui Toutes les stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU (dont 26 trous de sonde et 20 usines de traitement d'eau potable) ont été entretenues et exploitées de manière à assurer de manière continue l'approvisionnement en eau de tous les utilisateurs. Le laboratoire a vérifié et mesuré la qualité de l'eau non traitée et de l'eau traitée pour veiller à ce qu'elle soit conforme aux normes recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé. Le même appui technique a été fourni aux quatre stations de traitement des eaux appartenant à des contingents

Services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'élimination des déchets liquides et solides sur 18 sites

Oui Des services de gestion des déchets liquides et solides ont été fournis dans tous les sites. Les déchets ont été collectés quotidiennement et éliminés dans des décharges publiques et dans des décharges qui avaient été approuvées. Tous les déchets liquides ont été éliminés dans les stations d'épuration des eaux usées de la MINUL

Services de nettoyage, de maintenance et de lutte phytosanitaire

Oui Des services de nettoyage, de maintenance et de lutte phytosanitaire ont été fournis dans tous les sites. Les services de nettoyage et de maintenance ont été fournis 6 jours par semaine, et les services de lutte phytosanitaire tous les quinze jours

Services de gestion des carburants

Gestion de l'approvisionnement en carburants et lubrifiants et de leur stockage dans les points de distribution et les entrepôts

Oui Tous les carburants et lubrifiants ont été gérés et stockés conformément aux normes des Nations Unies Au cours de l'exercice, en raison du retrait des effectifs et des moyens de la Mission, les points de distribution de carburant de la MINUL ont été fermés et l'approvisionnement en carburant a été fait

ailleurs. Le contrat portant sur l'approvisionnement en carburant aviation du Jet A1 a été résilié en mars 2018, au moment où l'appareil a été rapatrié. Tous les fournisseurs de carburant ont été informés de la fermeture de la MINUL, les contrats ont été résiliés et les réserves de carburant ont été utilisées

Services des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, notamment 8 microterminaux VSAT, 25 centraux téléphoniques et 66 liaisons hertziennes, et gestion de forfaits pour téléphones satellitaires et mobiles

Oui Les appareils ci-après ont été exploités et entretenus de manière continue : 4 microterminaux VSAT (les 4 autres ont été mis hors service), 19 centraux téléphoniques (les 6 autres ont été mis hors service) et 5 liaisons hertziennes (les 61 autres ont été mises hors service). Des forfaits pour téléphones mobile, y compris pour l'accès à Internet, ont été fournis sans interruption

Fourniture d'un appui et de 938 pièces de matériel destinées aux utilisateurs finaux, dont 146 ordinateurs de bureau, 670 ordinateurs portables, 15 tablettes, 27 dispositifs de communication personnelle, 80 imprimantes et 15 serveurs

Oui Un appui a été fourni en continu pour l'exploitation de 522 pièces de matériel destinées aux utilisateurs finaux, dont 289 ordinateurs de bureau, 465 ordinateurs portables, 4 tablettes, 10 dispositifs de communication personnelle, 69 imprimantes et 5 serveurs. Le nombre de serveurs est passé de 15 à 5 à la suite de la création d'un centre de données à la base de soutien logistique de la Mission

Fourniture de logiciels et de licences, de grands systèmes et des services informatiques et numériques connexes pour un effectif moyen de 837 utilisateurs actifs

Oui Des logiciels et des licences permettant d'utiliser de grands systèmes et des services informatiques et numériques connexes ont été fournis à un effectif moyen de 837 utilisateurs actifs. Les licences ont été effacées des ordinateurs, y compris des ordinateurs portables, à mesure que ceux-ci étaient restitués par les utilisateurs

Services d'appui et de maintenance pour 12 réseaux locaux et longue distance sur 18 sites

Oui Les réseaux locaux et longue distance de 18 sites ont fait l'objet de services d'appui et de maintenance et ont été fermés

Analyse de données géospatiales couvrant 37 123 km², mise à jour des coupes topographiques et thématiques et production de 750 cartes

Oui Des cartes ont été produites et diffusées, en version électronique ou imprimée, en vue de la planification des fermetures de sites et en préparation des élections, pour la création des bureaux de vote et des centres d'inscription sur les listes électorales. Des cartes géospatiales interactives ont également été publiées sur l'intranet

Services médicaux

Exploitation et entretien des centres de soins appartenant à l'ONU (3 dispensaires de niveau I et 2 postes sanitaires) et appui aux centres de soins appartenant aux contingents (4 dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau II) sur 9 sites

Oui Au total, 3 422 patients ont été traités dans les 3 dispensaires de niveau I et les 2 postes sanitaires, et 958 patients ont été traités dans l'hôpital de niveau II appartenant aux contingents

Maintenance des dispositifs d'évacuation sanitaire vers des centres de soins (y compris 2 hôpitaux de niveau IV) sur 2 sites se trouvant hors de la zone de la Mission

Oui Les 16 dispositifs d'évacuation sanitaire vers des centres de soin se trouvant hors de la zone de la Mission, y compris vers les hôpitaux de niveau IV d'Abidjan, de Côte d'Ivoire et de Pretoria, ont été maintenus

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Appui à la planification et à l'approvisionnement pour l'achat de biens et de marchandises, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Un plan d'acquisition a été mis au point et appliqué dans le cadre de la délégation de pouvoirs en matière d'achats

Réception, gestion et redistribution d'un maximum des marchandises dans la zone de la Mission

Oui Des marchandises d'une valeur estimée à 2,1 millions de dollars ont été réceptionnées et inspectées

Gestion, comptabilité et information financière pour les immobilisations corporelles, les stocks financiers et les stocks sans valeur marchande, ainsi que pour le matériel en deçà d'un seuil déterminé, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Un inventaire tournant de 100 % des articles consommables appartenant à l'Organisation a été réalisé et mis à jour dans le Système Galileo de gestion des stocks. Du matériel a été envoyé à d'autres opérations de maintien de la paix. Le matériel et les articles consommables demandés par l'équipe de pays des Nations Unies lui ont été vendus à un prix symbolique. Du matériel a été offert au Gouvernement libérien ou vendu

Services à l'appui du personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximal de 744 militaires et agents de police autorisés (15 conseillers militaires, 15 observateurs militaires, 404 membres des contingents, 50 membres de la police des Nations Unies et 260 membres d'unités de police constituées)

Oui La relève et le rapatriement d'un effectif maximal de 744 militaires et agents de police autorisés (15 conseillers militaires, 15 observateurs militaires, 404 membres des contingents, 50 membres de la police des Nations Unies et 260 membres d'unités de police constituées) ont été menés à bien en avril 2018

Inspection, vérification et communication des informations relatives à la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome de 3 contingents et de 2 unités de police constituées sur 6 sites

Oui En moyenne, la conformité de 581 pièces de matériel majeur appartenant aux contingents et de 22 pièces de soutien logistique autonome de 3 contingents et 2 unités de police constituées a été vérifiée et inspectée au moyen de 30 inspections périodiques, de 8 inspections opérationnelles et de 5 inspections au départ

Approvisionnement et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen

Oui Des rations et de l'eau en bouteille ont été fournies à 404 membres de contingents et de

de 404 membres de contingents et de 260 membres d'unités de police constituées

Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 744 militaires et policiers

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 335 véhicules appartenant à l'ONU (195 véhicules légers, 68 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 1 véhicule blindé et 63 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), 4 ateliers d'entretien et de réparation et fourniture de services de transport et de navette

Déontologie et discipline

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils) par l'intermédiaire d'activités de prévention, comprenant une formation, un suivi des enquêtes et des mesures disciplinaires

VIH/sida

Séances de sensibilisation et services de prévention à l'intention de tous les membres du personnel en tenue et civil sur l'ensemble des sites

Services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH sur 2 sites fixes et action de sensibilisation dans 3 bureaux régionaux

260 membres d'unités de police constituées jusqu'à leur rapatriement en avril 2018

Oui Les demandes d'indemnités et de prestations ont été traitées et les montants dus ont été versés à tous les membres du personnel en tenue

Oui Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 avril 2018, 335 véhicules appartenant à l'ONU ont été entretenus et 2 604 demandes de réparation et d'entretien ont été enregistrées. Le parc de véhicules a ensuite été réduit dans le cadre de la liquidation

Oui Un programme de déontologie et de discipline prévoyant des mesures de prévention et de répression et des mesures correctives a été mis en œuvre. L'équipe déontologie et discipline a organisé des activités d'initiation et de remise à niveau pour toutes les catégories de personnel et s'est rendue dans les 15 comtés du Libéria pour sensibiliser les fonctionnaires et les populations locales à la question de l'exploitation et des atteintes sexuelles et à la procédure à suivre pour signaler les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Ces activités ont mis au jour de nouvelles allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles. L'équipe déontologie et discipline a collaboré étroitement avec les enquêteurs nommés par les pays fournisseurs de contingents et les a aidés dans leurs enquêtes. Le spécialiste de la déontologie et de la discipline de la MINUL faisait partie de l'équipe de liquidation de la mission et a été rapatrié en juin 2018

Oui Tous les soldats de la paix nouvellement déployés ont participé à des séances de sensibilisation au VIH/sida et de prévention

Oui Le Groupe du VIH/sida a fourni des services de dépistage sur 2 sites et mené une action de sensibilisation dans 3 bureaux régionaux jusqu'à ce qu'il cesse ses activités le 31 octobre 2017

Sécurité

Installation de 10 caméras de vidéosurveillance supplémentaires dans différents locaux de la MINUL afin de renforcer la sécurité, l'objectif étant de réduire le nombre de vols de matériel appartenant à l'ONU et de larcins et d'améliorer la sécurité du personnel des Nations Unies	Oui 10 caméras de vidéosurveillance ont été installées dans les locaux de la MINUL pour prévenir les vols de matériel appartenant à l'ONU et améliorer la sécurité du personnel des Nations Unies
Protection rapprochée 24 heures sur 24 pour les responsables de la Mission et les personnalités en visite	Oui La protection rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général et de toutes les personnalités en visite a été assurée 24 heures sur 24 jusqu'à la fin du mandat de la Mission. Le Groupe de la protection individuelle a mené 3 opérations de protection rapprochée des responsables de la Mission sur le terrain et 11 opérations de protection rapprochée des personnalités en visite
Organisation d'un exercice de regroupement, d'évacuation et de réinstallation pour le personnel des Nations Unies	Oui Des exercices d'évacuation et de réinstallations ont été organisés pour le personnel des Nations Unies
Révision annuelle du plan de sécurité pour le pays et du plan de gestion des risques en matière de sécurité électronique	Oui Le plan de sécurité pour le pays et le plan de gestion des risques en matière de sécurité électronique ont été révisés et approuvés

Composante 4 : appui (phase de liquidation, du 1^{er} mai au 30 juin 2018)

61. Conformément au plan directeur de liquidation, tous les sites régionaux de la MINUL étaient fermés au 31 décembre 2017. La MINUL a libéré les locaux qui lui restaient à Monrovia, à savoir l'immeuble de la Pan African Plaza, où se trouvait son quartier général, et deux annexes, en avril 2018. L'immeuble de la Pan African Plaza accueille depuis l'équipe de pays des Nations Unies, l'une des annexes est devenue un quartier général de la CEDEAO et le siège de Radio CEDEAO et la deuxième a été restituée à son propriétaire. Après le départ définitif de la MINUL, la base de soutien logistique, Star Base, où était basée l'équipe de liquidation, et Camp Abuja ont été rendus au Gouvernement libérien le 28 juin 2018.

62. Dans le cadre du plan de cession du matériel, plusieurs ventes aux enchères ont été organisées, tandis que certains biens étaient transférés à d'autres missions, vendus à un prix symbolique à des organismes, fonds et programmes des Nations Unies ou donnés au Gouvernement et à des organismes non gouvernementaux. Les effectifs ont rapidement diminué pendant la phase de fermeture et tous les dossiers de cessation de service avaient été traités avant le 30 juin 2018.

63. Le Siège de l'Organisation des Nations Unies, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ont tous prêté main forte pendant la phase de liquidation et de fermeture des comptes. Le dernier lot d'archives a été envoyé au Siège. Les documents financiers et administratifs restants, de même que les derniers documents relatifs aux ressources humaines, ont été transférés au Siège, à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et au Centre de services régional pour traitement.

Réalisation escomptée 4.2 : Exécution efficace du plan de liquidation de la MINUL*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.2.1 Transfert ou cession des actifs de manière efficace et avec un bon rapport coût-efficacité

Le rapport coût-efficacité du transfert des actifs a été pris en compte lors du retrait des actifs du site et de leur acheminement vers d'autres missions. Le transfert des actifs vers d'autres missions de maintien de la paix a été effectué conformément au plan de cession des actifs de la MINUL, approuvé par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. La cession des actifs dans la zone de la Mission a été réalisée conformément au Manuel des liquidations du Département de l'appui aux missions, sur la base du regroupement des actifs, ainsi qu'au plan approuvé de cession des actifs de la MINUL

Réalisation escomptée 4.3 : Liquidation administrative effective et efficace de la Mission*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.3.1 Fermeture de tous les sites de la Mission dans le respect des prescriptions environnementales des Nations Unies d'ici au 30 juin 2018

Tous les locaux de la MINUL ont été inspectés et fermés conformément aux prescriptions environnementales du pays hôte et du Département de l'appui aux missions. Les sols contaminés par le pétrole ont été excavés et traités, les eaux usées et les boues d'épuration ont été vidangées, les déchets et les résidus solides ont été enlevés et acheminés vers une décharge approuvée

4.3.2 Finalisation de toute la documentation relative aux transactions de la Mission et création de mécanismes de suivi, le cas échéant

La Mission a mis en place des dispositifs pour finaliser et suivre la cession des actifs. Le suivi des actifs transférés vers d'autres missions de maintien de la paix a été assuré en coordination avec la Base de soutien logistique de Brindisi et les missions bénéficiaires

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non ou
nombre*

*Observations***Amélioration des services**

Application de mesures de protection de l'environnement dans tous les sites dont la Mission se retire, notamment collecte et élimination, selon des modalités respectueuses de l'environnement, des déchets dangereux ou non générés par la Mission et remise de tous les sites dans leur état d'origine

Oui Des évaluations et des inspections conjointes ont été menées sur tous les sites de la MINUL avec un représentant de l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement pour veiller à ce que les menaces ou les incidences écologiques soient analysées et que les recommandations de mesures correctrices soient appliquées. La mise en œuvre des recommandations visant à assurer une gestion adéquate de l'élimination des déchets s'est achevée dans les 30 jours précédant l'inspection finale. La MINUL a procédé à des vérifications ponctuelles trois jours avant l'inspection finale pour s'assurer de la bonne application des recommandations

Après le nettoyage du site, l'élimination appropriée des déchets et l'inspection finale, les représentants de l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement et de la MINUL ont cosigné des certificats de conformité aux normes environnementales

Services à l'appui du personnel civil

Administration d'une équipe d'appui composée d'un effectif maximal de 125 membres du personnel recrutés sur le plan international, de 224 membres du personnel recrutés sur le plan national et de 46 Volontaires des Nations Unies, y compris pour l'accomplissement des formalités de départ

Oui Les procédures administratives et les formalités de départ ont été achevées pour le personnel recruté sur le plan international, le personnel recruté sur le plan national et les Volontaires des Nations Unies

Rapatriement de 125 membres du personnel recrutés sur le plan international et de 46 Volontaires des Nations Unies

Oui Tous les membres du personnel recrutés sur le plan international et les Volontaires des Nations Unies ont été rapatriés

Entretien et transfert des locaux

Entretien et préparation au transfert de quatre locaux à Monrovia

Oui Tous les locaux ont été entretenus et transférés. La dépollution de l'environnement a été effectuée conformément aux normes écologiques de l'ONU et du gouvernement hôte

Exploitation et entretien des groupes électrogènes appartenant à l'ONU encore en activité

Oui L'entretien des 33 groupes électrogènes appartenant à l'ONU a été réalisé

Services de nettoyage, de maintenance et de lutte phytosanitaire

Oui Des services de nettoyage, de maintenance et de lutte phytosanitaire ont été fournis sur tous les sites. Les services de nettoyage et de maintenance ont été fournis 6 jours par semaine et les services de lutte phytosanitaire, tous les quinze jours

Liquidation d'immobilisations corporelles (7 436 éléments) d'une valeur comptable nette estimée de 22,15 millions de dollars au total, et d'articles en stock (2,9 millions d'articles selon les estimations), d'une valeur totale estimée de 33,2 millions de dollars, qui seront transférés à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies, vendus ou donnés au Gouvernement du pays hôte et à des organisations non gouvernementales

Oui Au 30 juin 2018, la Mission avait mené à bien la cession des actifs et un rapport détaillé sur la question sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session

Transports terrestres

Exploitation, entretien et préparation finale pour la cession par transfert à d'autres missions des Nations Unies et par don au Gouvernement du pays hôte et à des organisations non gouvernementales d'ici au 30 juin 2018 de 171 véhicules des Nations Unies, y compris des véhicules tous usages, des véhicules poids lourds et moyens, des minibus, des ambulances et

Oui Les véhicules en bon état de marche ont été transférés aux missions de maintien de la paix, à l'équipe de pays des Nations Unies, à la CEDEAO, ainsi qu'à des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Au 28 juin 2018, les véhicules endommagés ou en mauvais état avaient été revendus ou mis au rebut

1 véhicule blindé utilisé en appui de l'équipe chargée de la liquidation administrative

Communications et informatique

Services d'appui et de maintenance pour 1 serveur, 195 ordinateurs portables et de bureau, 25 imprimantes, 2 réseaux locaux destinés à 200 usagers sur 2 sites, 2 réseaux sans fil et 200 comptes de courrier électronique

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été fournis pour 1 serveur, 195 ordinateurs portables et de bureau, 25 imprimantes, 2 réseaux locaux et 2 réseaux sans fil destinés à 200 usagers et 200 comptes de courrier électronique

Maintien en l'état d'une liaison satellite, de la connectivité à Internet et des principales applications du Département de l'appui aux missions

Oui Exploitation et maintien en l'état d'une liaison satellite à la Base de soutien logistique de la MINUL pendant la période de liquidation. Fourniture d'une connexion à haut débit jusqu'en juin 2018, principalement pour exploiter les applications du Département de l'appui aux missions

Service d'assistance à 395 utilisateurs au maximum dans les domaines de l'informatique et des communications

Oui Service d'assistance à 395 utilisateurs au maximum dans les domaines de l'informatique et des communications

Santé

Fourniture d'un appui médico-administratif à l'équipe chargée de la liquidation administrative de la MINUL entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2018

Oui Un dispensaire de niveau I situé sur la base logistique Star Base de la MINUL a été maintenu en vue de fournir un appui médico-administratif à l'ensemble du personnel civil restant

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 pour l'ensemble des locaux de la MINUL

Oui Grâce au déploiement de gardes recrutés localement, des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 pour protéger toutes les installations de la MINUL

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	661,5	435,5	226,0	34,2
Contingents	12 345,6	11 863,2	482,4	3,9
Police des Nations Unies	2 071,2	1 652,1	419,1	20,2
Unités de police constituées	7 355,6	6 516,1	839,5	11,4
Total partiel	22 433,9	20 466,9	1 967,0	8,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	40 131,1	44 111,7	(3 980,6)	(9,9)
Personnel recruté sur le plan national	8 848,4	11 211,8	(2 363,4)	(26,7)
Volontaires des Nations Unies	5 627,5	5 940,5	(313,0)	(5,6)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	575,2	(575,2)	–
Personnel fourni par des gouvernements	210,9	179,0	31,9	15,1
Total partiel	54 817,9	62 018,2	(7 200,3)	(13,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	108,0	88,3	19,7	18,2
Voyages	818,8	1 264,0	(445,2)	(54,4)
Installations et infrastructures	9 786,3	6 856,7	2 929,6	29,9
Transports terrestres	844,4	972,3	(127,9)	(15,1)
Opérations aériennes	5 890,1	3 988,6	1 901,5	32,3
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–
Communications	2 950,7	2 207,0	743,7	25,2
Informatique	1 730,0	2 229,5	(499,5)	(28,9)
Santé	293,9	130,1	163,8	55,7
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	8 326,0	7 593,5	732,5	8,8
Projets à effet rapide	2 000,0	1 799,8	200,2	10,0
Total partiel	32 748,2	27 129,8	5 618,4	17,2
Total brut	110 000,0	109 614,9	385,1	0,4
Recettes provenant des contributions du personnel	4 676,2	5 081,3	(405,1)	(8,7)
Total net	105 323,8	104 533,6	790,2	0,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	52,8	52,8	–	–
Total	110 052,8	109 667,7	385,1	0,3

^a Contribution du Gouvernement allemand.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

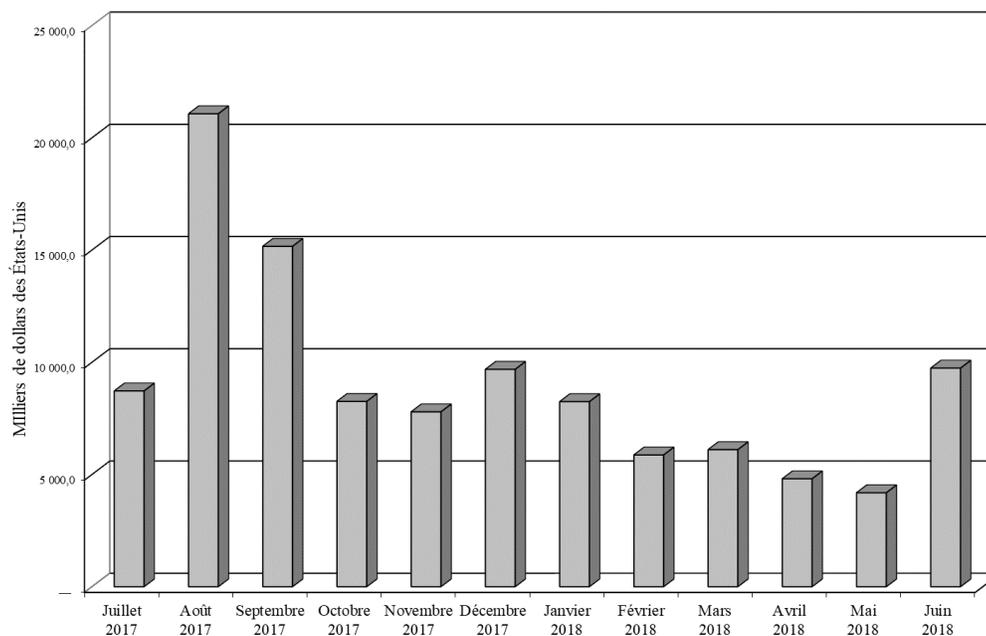
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	22 433,9	(1 951,9)	20 482,0
II. Personnel civil	54 817,9	7 237,8	62 055,7
III. Dépenses opérationnelles	32 748,2	(5 285,9)	27 462,3
Total	110 000,0	0,0	110 000,0
Pourcentage de réaffectations			6,6

64. Au cours de la période considérée, des fonds ont été réaffectés à la catégorie II (personnel civil) pour couvrir les coûts liés à : a) l'augmentation des dépenses engagées au titre du personnel civil, résultant principalement des sommes dues aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service ou de leur transfert à un autre lieu d'affectation ; b) des dépenses effectives plus élevées que prévu au titre des indemnités versées aux Volontaires des Nations Unies.

65. Il a été possible de réaffecter les ressources prévues à l'origine pour les catégories I (Militaires et personnel de police) et III (Dépenses opérationnelles) grâce : a) au retrait et au rapatriement accélérés du personnel en tenue et b) à une sous-utilisation des crédits au titre de l'appui aérien et à d'autres dépenses opérationnelles moins élevées que prévu, en raison de la fermeture accélérée des sites.

C. Évolution des dépenses mensuelles



66. Les pics constatés en août et en septembre 2017 s'expliquent principalement par la comptabilisation des obligations de remboursement aux taux standard des montants dus au titre des contingents, des unités de police constituées et du matériel appartenant

aux contingents pour l'exercice 2017/18 et pour les opérations aériennes. Les pics constatés en décembre 2017 et en juin 2018 sont dus au montant, plus élevé que prévu, des versements effectués aux membres du personnel au moment de la cessation de service ou de la réinstallation dans un autre lieu d'affectation.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	678,5
Produits divers ou accessoires	2 708,9
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	2 842,2
Total	6 229,6

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	1 859,3
Unités de police constituées	1 097,6
Total partiel	2 956,9
Soutien logistique autonome	
Contingents	957,2
Unités de police constituées	620,4
Total partiel	1 577,6
Total	4 534,5

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} juillet 2016	7 janvier 2016
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juillet 2016	7 janvier 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,3	1 ^{er} juillet 2016	7 janvier 2016
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,00-6,25		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	437,4
Contributions volontaires en nature	–
Total	437,4

^a Y compris la valeur locative des terrains et bâtiments fournis par le Gouvernement, ainsi que les droits d'atterrissage dans les aéroports et les droits d'immatriculation des véhicules, dont la Mission est exemptée.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	226,0	34,2 %

67. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes supérieur aux prévisions (37,8 %, contre un taux budgétisé de 0 %) en raison du retrait plus rapide que prévu du personnel.

	<i>Écart</i>	
Contingents	482,4	3,9 %

68. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses au titre du rapatriement du personnel militaire et du rapatriement accéléré du matériel majeur appartenant aux contingents ont été inférieures aux montants budgétisés. Cette sous-utilisation des crédits a été partiellement compensée par des dépenses plus élevées que prévu au titre du transport, du rapatriement tardif du matériel de soutien logistique autonome et de l'entreposage des rations restantes.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	419,1	20,2 %

69. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes supérieur aux prévisions (20,9 %, contre un taux budgétisé de 0 %) en raison du retrait plus rapide que prévu du personnel.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	839,5	11,4 %

70. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses au titre du rapatriement des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents ont été inférieures aux montants budgétisés, en raison du regroupement des opérations de rapatriement concernées.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(3 980,6)	(9,9 %)

71. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le montant, plus élevé que prévu, des sommes dues aux membres du personnel recruté sur le plan international au moment de la cessation de service ou de la réinstallation dans un autre lieu d'affectation. Ce dépassement de crédits a été en partie compensé, par des versements inférieurs aux montants budgétisés au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international, en raison de l'attrition du personnel relativement expérimenté, qui a été transféré plus tôt que prévu vers d'autres missions.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 363,4)	(26,7 %)

72. Le dépassement de crédits tient essentiellement au montant, plus élevé que prévu, des sommes dues aux membres du personnel recruté sur le plan national au moment de la cessation de service, en raison du retrait du personnel et de la clôture de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(313,0)	(5,6 %)

73. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le montant, plus élevé que prévu, de l'indemnité de réinstallation liée à la cessation de service et au rapatriement des Volontaires des Nations Unies, à la suite du retrait progressif du personnel et de la liquidation de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(575,2)	-

74. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux éléments suivants : la création exceptionnelle d'un poste pour maintenir le personnel d'appui aux enquêtes en cours ; le coût de l'appui administratif fourni du 1^{er} avril au 30 juin 2018 à l'ancien Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Coordonnateur résident, visant à accorder une attention suffisante aux domaines critiques lors du transfert ordonné des activités prescrites de la Mission à l'équipe de pays des Nations Unies, conformément au paragraphe 13 de la résolution 2333 (2016) du Conseil de sécurité ; le montant alloué à la MINUL au titre du recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) aux fins des activités d'appui au déploiement d'Umoja-Extension 2, de la mise hors service du Système Galileo de gestion des stocks, du projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'autres projets transversaux.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	31,9	15,1 %

75. La sous-utilisation des crédits s'explique par un taux moyen effectif de vacance de postes de 11,1 %, contre un taux budgétisé de 0 %, imputable à une réduction des effectifs plus rapide et à des frais de voyage du personnel fourni par des gouvernements moins élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Consultants	19,7	18,2 %

76. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au recours aux compétences internes pour l'organisation d'activités de formation. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie compensée par le recours à des services de consultants supplémentaires, fournis en appui aux activités de liquidation de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(445,2)	(54,4 %)

77. Le dépassement de crédit s'explique principalement par les voyages effectués par des membres du personnel du Siège, du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) dans le cadre d'affectations provisoires pour fournir un appui et un concours technique à la Mission pendant sa liquidation.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	2 929,6	29,9 %

78. La sous-utilisation des crédits est principalement due à la fermeture de certains sites plus tôt que prévu, qui a entraîné une diminution des coûts d'exploitation. De plus, l'achat prévu d'incinérateurs à forte température a été annulé car des prestataires pouvant prendre en charge l'élimination des déchets dangereux étaient disponibles. La sous-utilisation des crédits a été en partie compensée par des frais de location plus élevés que prévu pour le siège de la Mission dans l'immeuble de la Pan African Plaza, en raison du retard pris dans le déménagement de l'équipe de pays des Nations Unies vers cet immeuble.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(127,9)	(15,1 %)

79. Le dépassement de crédit s'explique par des dépenses plus élevées que prévu au titre des carburants et lubrifiants, ainsi que par le fait que la Mission a dû faire appel à des vacataires et à des sous-traitants pour la location, la réparation et l'entretien des véhicules, en raison de la cessation de service des fonctionnaires. Le dépassement de crédit a été en partie compensé par la disponibilité de pièces de rechange en stock, qui a permis d'éviter de nouveaux achats.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	1 901,5	32,3 %

80. La sous-utilisation des crédits tient principalement à la reconfiguration de la flotte d'avions et d'hélicoptères effectuée au vu de la diminution des besoins, due à la fermeture de certains sites plus tôt que prévu et au retrait accéléré d'agents en tenue et d'agents civils dans le cadre de la réduction des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Communication	743,7	25,2 %

81. La sous-utilisation des crédits s'explique par l'annulation des services de communication commerciale qui devaient être fournis aux sites fermés plus tôt que prévu. La généralisation de l'utilisation des médias numériques et des médias sociaux, ainsi que la réduction du nombre de prestataires de services nécessaires à la production de programmes radio, ont également permis de réduire les coûts. La sous-utilisation des crédits a été en partie compensée par un recours accru aux services contractuels pour appuyer les activités de liquidation.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(499,5)	(28,9 %)

82. Le dépassement de crédit s'explique principalement d'une part par le fait que la Mission a dû faire appel à des services contractuels en raison du départ du personnel des services informatiques et de l'augmentation des besoins de services informatiques due au démantèlement des systèmes et à la nécessité de procéder à un sérieux nettoyage électronique ; et d'autre part par les dépenses imputées à la MINUL au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour les activités d'appui à Umoja-Extension 2, à la mise hors service de Galileo, au projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à d'autres projets intersectoriels. Le dépassement de crédit a été en partie compensé par la disponibilité de pièces de rechange en stock, ce qui a permis d'annuler l'achat de nouvelles pièces, ainsi que par des dépenses d'entretien et de réparation du matériel moins élevées que prévu en raison de la fermeture accélérée des sites.

	<i>Écart</i>	
Santé	163,8	55,7 %

83. La sous-utilisation des crédits s'explique par une résorption des stocks de fournitures médicales, qui a réduit le nombre de nouveaux achats nécessaires, ainsi que par des dépenses moins élevées que prévu au titre des services de santé, en raison de la fermeture accélérée des sites.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	732,5	8,8 %

84. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la modification du contrat de services bancaires de la Mission, qui a permis de réduire sensiblement les frais bancaires ; des frais de transport moins élevés que prévu en raison d'une réduction des acquisitions ; des activités relatives aux programmes moins nombreuses que prévu, ces activités ayant été retardées par l'organisation des élections et la mise en place du nouveau Gouvernement libérien.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	200,2	10,0 %

85. La sous-utilisation des crédits s'explique par l'ajournement de projets d'appui à la transition politique, par suite du retard pris par l'organisation des élections au Libéria au cours de l'exercice considéré.

V. Situation financière de la Mission des Nations Unies au Libéria au 30 juin 2018

86. Comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, les liquidités disponibles au 30 juin 2018 dans le Compte spécial de la Mission des Nations Unies au Libéria s'élevaient à 12 009 000 dollars. Les liquidités nécessaires au règlement du passif total comptabilisé à la même date dans les comptes de la Mission s'élevaient à 26 105 200 dollars. En conséquence, le déficit net de trésorerie s'élevait à cette date à 14 096 200 dollars. Toujours au 30 juin 2018, le montant des contributions non acquittées dues par les États Membres s'élevait à 18 551 500 dollars.

87. Les sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevaient à 6 614 700 dollars, et comprenaient le solde inutilisé d'un montant de 385 100 dollars et les recettes diverses d'un montant de 6 229 600 dollars.

88. Le déficit de trésorerie net était de 14 096 200 dollars au 30 juin 2018, ce qui ne permettait pas de restituer aux États Membres les sommes qui leur sont dues au titre de l'exercice clos à cette même date.

Récapitulatif de la situation financière au 30 juin 2018

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
I. Liquidités	12 009,0
II. Besoins de trésorerie (passif)	
Contributions ou paiements reçus d'avance	224,5
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	13 746,5
Dettes diverses et autres charges à payer	12 134,2
Total partiel	26 105,2
III. Montant net des liquidités (I moins II)	(14 096,2)
IV. Sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018	
a) Solde inutilisé	385,1
b) Autres produits	
Produits des placements	678,5
Produits divers ou accessoires	2 708,9
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	2 842,2
Total partiel (autres produits)	6 229,6
Total des sommes dues aux États Membres pour l'exercice 2016/17 (a) + (b)	6 614,7
V. Excédent (déficit) de trésorerie (III moins IV)	(20 710,9)
Arriérés de contributions dus par les États Membres	18 551,5

VI. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

89. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies au Libéria, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Prenne note du montant total de 6 614 700 dollars comprenant le solde inutilisé de 385 100 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et les produits divers de l'exercice clos le 30 juin 2018, qui s'élèvent à 678 500 dollars au titre du produit des placements, à 2 708 900 dollars au titre des produits divers ou accessoires et à 2 842 200 dollars au titre de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs ;

b) Reporte sa décision concernant l'affectation du montant total de 6 614 700 dollars mentionné à l'alinéa a) ci-dessus jusqu'à ce qu'elle ait examiné le rapport final sur l'exécution du budget de la Mission.

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/296 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

(Résolution 72/296)

Décisions et demandes adressées au Secrétaire général

Mesures prises

Souligne qu'il importe de verser durant la période de transition les sommes auxquelles les fonctionnaires ont droit à la cessation de service, compte tenu de la situation particulière du personnel recruté sur le plan national et, à cet égard, prie le Secrétaire général de veiller à ce que l'ensemble des fonctionnaires reçoivent en temps voulu ce qui leur est dû (par. 8)

La MINUL s'est appuyée sur les enseignements tirés de la précédente réduction de ses effectifs pour garantir que tous les fonctionnaires licenciés reçoivent en temps voulu les sommes auxquelles ils ont droit à la cessation de service. Des ateliers ont été organisés pour que tout le personnel puisse être informé de la procédure suivie par l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les cessations de service et les paiements, et les coordonnées des personnes à contacter après la clôture ont été fournies

La Mission a entrepris des activités préalables à la cessation de service, telles que la validation des dossiers, l'identification des biens appartenant à l'ONU qui ont été personnellement assignés aux fonctionnaires concernés et l'établissement des documents concernant les droits à pension. Des membres du personnel du Centre de services régional d'Entebbe et du Siège se sont rendus à la Mission pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des documents et la planification des activités qui seraient achevées après la fermeture de la Mission et qui seraient donc transférées au Centre de services régional d'Entebbe

Prie le Secrétaire général de continuer de s'employer à recenser et à traiter en temps voulu tous les éléments résiduels, y compris les passifs imprévus qui apparaîtraient après la clôture de la Mission (par. 10)

Prie également le Secrétaire général d'achever la liquidation des biens avec toute la rigueur voulue et comme prévu, conformément à l'article 5.14 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies², notamment en s'entretenant avec les autorités au sujet de dons éventuels et en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience, et de faire le point de la situation dans le rapport final sur la situation financière (par. 11)

Note avec préoccupation la quantité importante de terre contaminée qui a été retirée lors de la liquidation de la Mission et, à cet égard, prie le Secrétaire général de continuer de réduire l'empreinte écologique globale à long terme de la Mission, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, y compris les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 12)

ou au Siège. Une plateforme de suivi a été mise en place pour surveiller toutes les opérations liées aux paiements au personnel et garantir que les mesures nécessaires sont prises et menées à bonne fin

La Mission s'est efforcée dans la mesure du possible d'achever toutes ses activités avant la fin de son mandat. Elle a également collaboré avec le Bureau des affaires juridiques du Siège pour recenser et évaluer toutes les questions en suspens et les problèmes potentiels concernant des passifs qui n'ont pu être réglés avant sa fermeture

La Mission a élaboré un plan préliminaire de cession des actifs qui a été examiné et approuvé par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) en février 2018. La réalisation des avoirs de la Mission a été effectuée conformément aux Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. La Mission a collaboré avec les gouvernements pour évaluer ses actifs et déterminer lesquels peuvent être donnés aux autorités. Des informations détaillées sur la liquidation des avoirs de la Mission seront fournies dans le cadre du rapport sur la liquidation des avoirs qui sera présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session

La Mission a entrepris et achevé la dépollution et la mise en conformité environnementale de tous les sites avant leur fermeture. La terre contaminée a été traitée et nettoyée. La Mission a fait l'objet d'inspections et a obtenu, pour chaque site, des certificats de conformité aux normes environnementales de l'Agence libérienne pour la protection de l'environnement

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

(A/72/839 et résolution 72/296 de l'Assemblée générale)

Le Comité consultatif prend note des progrès accomplis au cours de l'exercice considéré concernant la gestion de l'environnement et compte qu'à l'avenir les fermetures et les transferts de sites se feront conformément aux directives en matière

La MINUL a entrepris la dépollution et le nettoyage des sites et, conformément à la législation du pays hôte, a obtenu des certificats de conformité aux normes environnementales de l'Agence libérienne pour la

² ST/SGB/2013/4 et ST/SGB/2013/4/Amend.1.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

d'environnement et de gestion des déchets formulées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions et à la version révisée du manuel relatif aux liquidations, y compris l'annexe sur les questions environnementales, et dans le respect des lois et pratiques environnementales applicables du Gouvernement hôte, afin d'éviter tout impact sur l'environnement (par. 14)

Le Comité consultatif compte que les demandes en instance seront réglées rapidement (par. 21)

Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de respecter rigoureusement les instructions administratives relatives à l'indemnité pour frais d'études et à l'indemnité spéciale pour frais d'études (enfants handicapés) (par. 25)

Le Comité consultatif compte que la Mission continuera de réduire son empreinte écologique globale à long terme, notamment en mettant en place des pratiques de gestion des déchets respectueuses de l'environnement, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/307 et 70/286 et comme l'a recommandé le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport A/72/5 (Vol. II), et en traitant les 500 tonnes de terre contaminée, et que les enseignements tirés de la gestion des déchets à la MINUL figureront dans la version révisée du manuel relatif aux liquidations (par. 29)

Le Comité consultatif rappelle qu'il espère que les conteneurs maritimes inutilisés seront éliminés de façon appropriée, quel qu'en soit l'état, l'objectif étant qu'ils soient enlevés ou mis au rebut sans causer de dommages à l'environnement. Il ne doute pas que des informations précises sur l'élimination des conteneurs maritimes susmentionnés figureront dans le rapport final sur l'exécution du budget de la MINUL pour l'exercice 2017/18 (par. 30)

protection de l'environnement lors de la restitution de chaque site

Les demandes restantes sont à présent traitées par le Siège

Les instructions administratives relatives à l'indemnité pour frais d'études et à l'indemnité spéciale pour frais d'études (enfants handicapés), dont le traitement a été géré et exécuté par le Centre de services régional d'Entebbe, ont été pleinement respectées

La Mission a activement déployé un programme visant à réduire son empreinte écologique. Elle a installé un système de traitement des eaux usées à son siège, dans l'immeuble de la Pan African Plaza à Monrovia (désormais exploité par l'équipe de pays des Nations Unies). Des contrats commerciaux ont été conclus pour l'élimination en toute sécurité des déchets métalliques, des déchets non métalliques et des pneus usagés, le recyclage des huiles et lubrifiants usagés et l'élimination des véhicules accidentés, des déchets d'équipements électriques et électroniques et d'autres articles. À la fin de la mission, le carburant excédentaire a été revendu au fournisseur et le produit de cette vente, porté au crédit de la Mission. Certains articles usagés ou cassés ont été donnés à des établissements de formation professionnelle, afin qu'ils puissent être utilisés pour former des techniciens et des réparateurs. Toute la terre contaminée a été traitée et nettoyée. Des retours d'expérience ont été obtenus

Les conteneurs maritimes usagés restants ont été éliminés de manière appropriée en fonction de leur état, sans causer de dommages à l'environnement. Des conteneurs ont été utilisés pour l'expédition de marchandises vers d'autres missions, transférés à l'équipe de pays des Nations Unies, à la CEDEAO et au Gouvernement libérien ou vendus au rebut. Sur les 571 conteneurs maritimes que possédait la Mission en janvier 2018, 386 ont été jugés réutilisables : 75 conteneurs ont servi à transporter des marchandises vers d'autres missions de maintien de la paix et 311 ont été vendus à leur valeur nominale à l'équipe de pays des Nations Unies ou donnés au Gouvernement libérien, à des organisations non gouvernementales ou à la CEDEAO. Les 185 conteneurs restants n'ont pas été jugés réutilisables : 95 ont été éliminés dans le cadre d'une vente commerciale et 90 ont été mis au rebut